Sujet inédit, séries ES et L

Après avoir rappelé ce qu'est une aire de civilisation et comparé les classifications opérées par S. Huntington et Y. Lacoste, vous vous interrogerez sur les difficultés à représenter de manière cartographique les civilisations.

Document 1

Les aires de civilisation selon Samuel Huntington

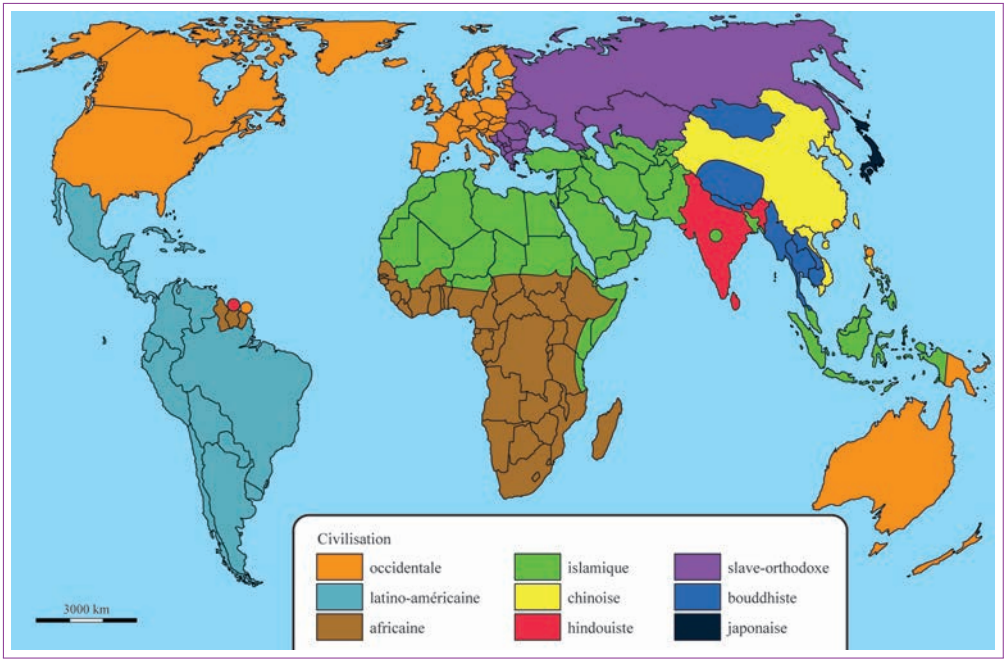

Document 2

Les aires de civilisation selon Yves Lacoste

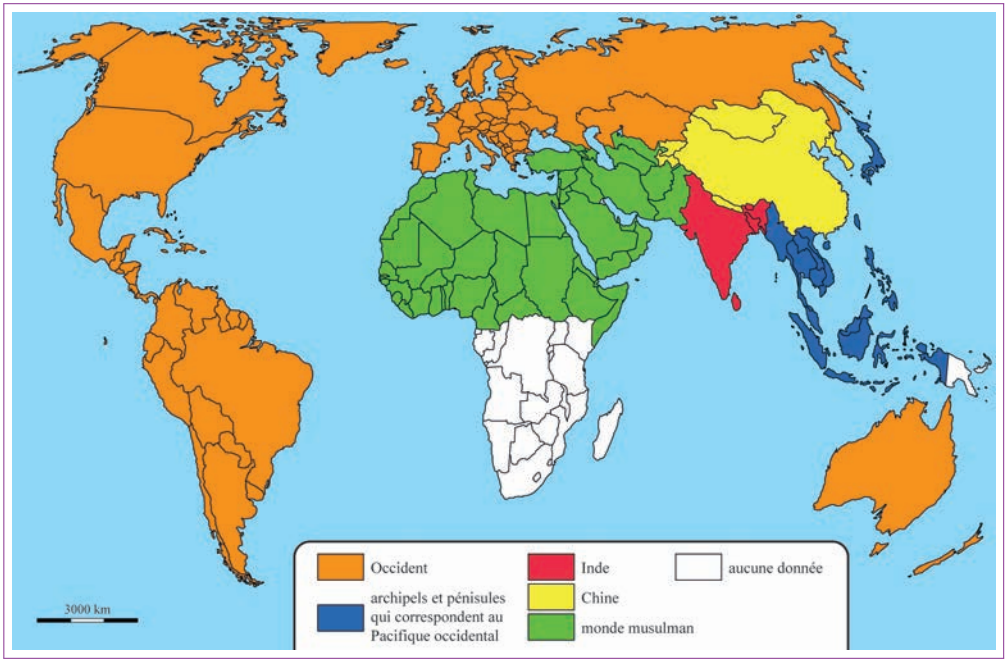

▶ Comprendre la question

Ce sujet s'inscrit dans le cadre du cours intitulé « Des cartes pour comprendre le monde », et porte sur l'une des quatre grilles de lecture enseignées : l'analyse géoculturelle. Plus précisément, il développe la notion, popularisée par Samuel Huntington, d'« aire de civilisation ». Il va falloir s'interroger sur la pertinence d'une telle notion et donc sur la manière d'aborder le monde ; ensuite, puisque la consigne y appelle explicitement, réfléchir à la manière dont on peut représenter cette notion sur une carte, avec les difficultés que cela comporte.

On doit, pour aborder ce sujet, connaître la thèse de Samuel Huntington, popularisée en 1996, selon laquelle, après la guerre froide, le monde entre dans un nouvel âge, marqué par les guerres de civilisations. Selon Huntington, le monde peut être réduit à neuf grandes aires de civilisations, dont les relations ont tendance à être conflictuelles principalement aux frontières de la « civilisation islamique ». Il faut également savoir que ces thèses, qui ont eu un écho très important, ont rapidement été critiquées, notamment par le géographe français Yves Lacoste, qui propose un autre découpage civilisationnel de la planète.

▶ Procéder par étapes

La formulation de la consigne indique clairement le plan à suivre, l'essentiel du travail préparatoire consistant à mobiliser vos connaissances sur le sujet pour les confronter aux documents, afin d'en faire l'analyse attentive. Il faut bien mettre les documents en comparaison, puisque les deux prétendent représenter la même chose, mais de manière différente.

Introduction

Pour analyser les structures mondiales, les géographes utilisent quatre grandes grilles de lecture : géopolitique, géoéconomique, géoenvironnementale et géoculturelle.

C'est sur cette dernière grille que portent les deux documents soumis à notre analyse. Il s'agit de deux représentations cartographiques du monde découpé en grandes aires de civilisations. Le chercheur américain Samuel Huntington s'est rendu célèbre, en 1996, en pronostiquant l'importance croissante du facteur civilisationnel dans les relations internationales, et en prophétisant l'émergence d'un « choc des civilisations ». Mais cette thèse a subi de nombreuses critiques. À l'aide de ces deux documents, nous allons, d'une part nous interroger sur la pertinence du découpage du monde en aires civilisationnelles, et d'autre part nous demander s'il est possible de cartographier une telle réalité.

I. Qu'est-ce qu'une aire de civilisation ? Combien y en a-t-il ?

Une aire de civilisation est un espace caractérisé par la prédominance d'une civilisation, constituée par l'ensemble d'une culture, d'un mode de vie et de pensée particuliers. En comparant le découpage civilisationnel de Samuel Huntington avec celui d'Yves Lacoste, on constate qu'ils n'ont pas la même conception de ce qu'est une aire de civilisation, ce qui amène bien sûr à des découpages différents. L'aire de civilisation de Samuel Huntington mélange les notions de culture (occidentale, africaine, japonaise, etc.) et de religion (hindouiste, islamique, orthodoxe, etc.). Chez Yves Lacoste, en revanche, une seule aire de civilisation a une définition en rapport avec la religion (le monde musulman). Celui-ci opère surtout une distinction entre la civilisation occidentale présente sur presque tous les continents, et le reste des civilisations (Inde, Chine...). Les critères de Lacoste sont principalement géographiques et historiques : le monde insulaire du Pacifique constitue ainsi une civilisation à part entière, tandis que les vagues colonisatrices de l'Europe expliquent la formation d'une vaste civilisation occidentale qui aurait recouvert les aires civilisationnelles antérieures. Ces critères sont plus politiques et culturels que religieux. Ce qui définit la civilisation occidentale, selon Lacoste, c'est avant tout un univers intellectuel commun hérité du rationalisme européen. Suivant leur conception, les deux géographes ne donnent pas le même nombre d'aires de civilisation. Tandis que Huntington en recense neuf, Yves Lacoste n'en dégage que cinq. Celui-ci ne cherche d'ailleurs pas à couvrir l'ensemble de la planète, et met le sud du continent africain hors de tout découpage civilisationnel. Rien n'oblige en effet à considérer que tous les territoires peuvent être représentés selon des critères de civilisation. On peut penser que certains n'appartiennent à aucune, ou bien à plusieurs. La tâche du géographe chargé de les analyser n'est pas simple, ni celle du cartographe chargé de les représenter.

II. Comment cartographier une aire de civilisation ?

Ces divergences entre géographes, lorsqu'il s'agit de délimiter et plus encore de cartographier les aires de civilisation, s'expliquent par le caractère diffus de la notion de civilisation dans le monde actuel. En effet à l'heure de la mondialisation, qui provoque un important brassage culturel par le biais des médias et des migrations, les différentes civilisations sont désormais en contact, virtuellement ou non, et peuvent s'influencer entre elles. Partant de là, on pourrait penser que découper le monde en aires civilisationnelles relève de l'anachronisme. Mais la cartographie aussi a ses limites pour représenter les civilisations, car elle ne peut rendre compte des nuances, des cohabitations et des mélanges civilisationnels. Prenons l'exemple de la civilisation « islamique » (Huntington) ou « musulmane » (Y. Lacoste). Les deux géographes ne lui donnent pas les mêmes repères. Tandis que Huntington y intègre l'Indonésie, Lacoste, lui, considère que ce pays se caractérise davantage par sa géographie (c'est un archipel du Pacifique) que par sa religion. Un tel choix semble aller à l'encontre de sa propre classification qui fait de l'islam un facteur civilisationnel, car dans cette logique, l'Indonésie devrait plutôt être considérée comme appartenant à la fois à une civilisation islamique et à une civilisation Pacifique. Par ailleurs, si l'on considère ce que recoupe le terme de civilisation musulmane, tant chez Huntington que chez Lacoste, on voit sur la carte une immense bande verte, qui n'est qu'un résumé de la complexité du réel, et qui ne tient pas compte, par exemple, des minorités non musulmanes qui vivent dans cette aire de civilisation. Ce découpage ne permet pas non plus de distinguer les nombreuses subdivisions de ce monde musulman : la distinction entre chiites et sunnites par exemple. Voilà qui pose les limites du travail de Samuel Huntington, alors que, selon lui, ce sont les différences civilisationnelles qui sont la cause des guerres. Or, on constate qu'à l'heure actuelle, les guerres ont souvent plutôt lieu à l'intérieur d'une aire civilisationnelle (entre musulmans sunnites et chiites par exemple) qu'entre deux aires différentes.

Conclusion

Finalement, il ressort de cette analyse qu'aucune des deux cartes n'est parfaite. Leur comparaison présente en revanche l'intérêt de montrer à quel point l'outil cartographique est fragile et connaît des limites. Représenter sur une carte une réalité aussi complexe et diffuse qu'est la civilisation relève d'un défi périlleux, tant les données sont nombreuses pour rendre compte de toutes les nuances qu'impose un tel sujet.

Inde, avril 2014, séries ES et L

La mondialisation en fonctionnement : processus, acteurs et débats.
Vous vous appuierez notamment sur l'étude du cas d'un produit mondialisé conduite au cours de l'année.

▶ Comprendre la question

Le sujet propose d'analyser le cas particulier d'« un produit mondialisé » vu en cours. Il ne s'agit pas de développer ce qu'est en général la mondialisation, pas plus que de se focaliser sur la géographie et les conditions de production du produit, mais bien de relier l'exemple au processus et au contexte global de mondialisation.
Il faut donc choisir un exemple parmi ceux que vous avez déjà étudié en cours pendant l'année, mais il n'est pas interdit d'en choisir un autre. L'essentiel est que ce produit puisse bien être qualifié de « mondialisé », c'est-à-dire qu'il doit, par son processus de production et/ ou de commercialisation, impliquer différents endroits de la planète. L'objectif est ensuite de montrer en quoi cette implication, pour être globale, n'en est pas moins singulière : toutes les parties du monde ont partie liée avec cet objet, mais pas forcément de la même manière.

▶ Procéder par étapes

Après avoir fait votre choix, vous devez passer à son étude. Ici, nous avons choisi l'exemple de l'iPhone®, commercialisé par la société Apple. Le plus simple est de faire au brouillon trois colonnes, pour les trois grandes notions du sujet : processus, acteurs et flux, puis d'inscrire dans ces colonnes les éléments qui s'y rattachent.

Processus	Acteurs	Flux
Un produit consommé sur tous les continents mais pas de manière équitable : seuls les habitants des pays riches peuvent se l'offrir. Les campagnes publicitaires à l'échelle planétaire. Apple, une des sociétés les plus rentables au monde, utilisant de nombreux intermédiaires et paradis fiscaux pour « optimiser » ses finances.	La société Apple, dont le siège social est en Californie, dans la Silicon Valley. Les sous-traitants d'Apple qui fabriquent les iPhone®, essentiellement en Asie. Les sociétés de transport maritime qui acheminent les iPhone®, des lieux de production aux lieux de vente. Les ingénieurs qui conçoivent, les ouvriers qui fabriquent, les clients qui consomment. Les fabricants de contrefaçons à bas coût.	Les flux essentiellement orientés du Sud (lieu de production) vers le Nord (lieu de commercialisation), reflétant les déséquilibres du monde mondialisé. Les énormes flux financiers qui transitent par de nombreux points de la planète.

Reste à dégager un plan qui reprend les trois parties du sujet, sans être trop général (parler de la mondialisation en oubliant l'objet à étudier) ni trop précis (parler de l'objet à étudier sans montrer ce qui le relie à la mondialisation). Ce plan doit être étayé par des exemples en lien avec l'objet que vous avez choisi.

Introduction

Les dernières décennies du xxe siècle ont été marquées par la multiplication des échanges entre les différentes parties du monde. Cette mondialisation, génératrice de flux de toutes natures, a redistribué les cartes de l'économie mondiale, permettant l'émergence de nouveaux acteurs.

En nous appuyant sur l'exemple du téléphone portable iPhone®, nous allons montrer comment la mondialisation de l'économie a créé un nouvel équilibre économique. Ce faisant, nous nous demanderons si cette redistribution des cartes, générant des flux nouveaux et bouleversant les acteurs traditionnels de l'économie mondiale, a un impact positif pour la majeure partie du monde.

Dans un premier temps, nous montrerons comment la mondialisation a profondément bouleversé les processus de production industrielle. Nous verrons ensuite que tous les acteurs impliqués dans ce processus n'en tirent pas le même profit. Enfin, nous constaterons que la multiplication des échanges est loin de concerner de manière égale toutes les parties du monde.

I. Une division internationale du travail

1. Au Nord, la conception

Les produits à forte valeur ajoutée, qui nécessitent d'importants travaux préalables de recherche et de développement, sont très majoritairement proposés par des sociétés implantées dans les pays du Nord. Ces firmes multinationales, qui déploient leur activité partout dans le monde, conservent dans leur pays d'origine le cœur de leurs activités. Ainsi dans la téléphonie mobile, la conception des nouveaux téléphones par les ingénieurs se fait dans les pays du Nord (en Californie dans le cas d'Apple). C'est là, en effet, qu'on trouve la main-d'œuvre hautement qualifiée nécessaire à la réalisation de ce type de travail. C'est également un moyen de s'assurer de la confidentialité de cette recherche à l'heure de l'espionnage industriel.

2. Au Sud, la fabrication

Mais si les produits sont conçus au Nord, ils y sont rarement produits, d'où la désindustrialisation qui a frappé de plein fouet cette partie du monde. C'est dans les pays du Sud que se trouvent les usines des sous-traitants chargés de fabriquer les téléphones conçus par les ingénieurs du Nord. Cette localisation s'explique principalement par le fait que ces tâches nécessitent une main-d'œuvre peu qualifiée. Or celle-ci est présente en grand nombre et à faible coût dans les pays du Sud. L'iPhone® de la firme Apple, conçu à Cupertino en Californie, est ainsi assemblé dans des usines chinoises par des ouvriers

qui gagnent en quatre mois le prix du téléphone qu'ils fabriquent, et qui leur est donc inaccessible.

3. Aux riches, la consommation

Les produits ainsi fabriqués sont ensuite commercialisés dans le monde entier, générant d'importants flux maritimes pour les acheminer de l'usine au consommateur. Mais il est évident, compte tenu du prix des téléphones, que toutes les parties du monde ne sont pas également concernées par ces flux marchands. Il suffit de regarder une carte des Apple Stores commercialisant l'iPhone® pour constater que ces boutiques sont implantées essentiellement dans les pays du Nord et dans les quelques régions du Sud, où vit une population riche capable de se payer un tel objet de luxe (péninsule arabique, Chine littorale).

II. Gagnants et perdants de la mondialisation

1. Les FMN au cœur de l'économie mondiale

La libéralisation des échanges internationaux a fait des firmes multinationales (FMN) des acteurs centraux de l'économie mondiale. Ces firmes, très puissantes, se livrent à des arbitrages spatiaux : où implanter une usine, comment adapter un produit à une clientèle locale, où lancer une campagne de publicité, etc. Ces FMN contribuent à uniformiser la planète en diffusant partout dans le monde leurs produits standardisés.

2. Les États en concurrence

Les États sont dans une posture plus complexe que les FMN face à la mondialisation, car ils ne peuvent pas délocaliser leurs activités. Tout au contraire, ils se trouvent mis en concurrence les uns par rapport aux autres par les FMN. Pour les attirer sur leur sol, ou conserver les firmes déjà implantées, les États doivent offrir des conditions aussi attractives que possible. Cela passe par des politiques fiscales avantageuses, par des aides à la formation des travailleurs, mais également par la qualité du cadre de vie et de desserte du territoire par les réseaux de transport internationaux. Quant à la qualité de la main-d'œuvre nationale, qui résulte de celle du système éducatif, elle est également un critère déterminant pour l'implantation d'une entreprise.

3. Les acteurs informels

À côté des acteurs institutionnels que sont les États et les FMN, la mondialisation profite à de multiples acteurs informels qui tentent de s'agréger aux flux mondiaux. Dans le cas du téléphone mobile, il s'agit des groupes mafieux spécialisés dans la réalisation puis la commercialisation de contrefaçons. Celles-ci sont souvent produites dans les mêmes

pays, voire dans les mêmes usines que les objets contrefaits. Ces produits transitent ensuite clandestinement vers les pays du Nord, mais également vers ceux du Sud, où les prix beaucoup plus bas les rendent accessibles, contrairement aux originaux.

III. Des flux déséquilibrés

1. Le Nord reste dominant

Si la mondialisation a permis d'inclure dans les échanges économiques mondiaux toutes les parties du monde, ce processus se fait de manière très inégale. Les pays du Nord, qui ont certes perdu une partie de leurs industries au profit du Sud, conservent les fonctions les plus qualifiées et les plus rémunératrices. Il faut donc nuancer l'idée d'un déclin des pôles de la Triade, qui conservent de solides atouts. Sans eux, les pays du Sud à qui ils délèguent leur production et dont ils achètent les produits n'auraient pas autant d'activité ni donc de prospérité.

2. Les émergents rattrapent le Nord

Si l'économie des pays du Nord n'est pas près de s'effondrer, ils pourraient en revanche être progressivement rattrapés par certains pays du Sud qui s'affirment à la faveur de la mondialisation comme de nouvelles puissances économiques. On pense bien sûr à la Chine, qui s'est en quelques années imposée comme l'« atelier du monde ». Mais c'est aussi le cas de pays comme l'Inde ou le Brésil, dont le poids économique va croissant. Certains pays riches en matières premières (Émirats arabes unis, Russie) tirent pour leur part profit de la manne pétrolière pour investir dans le monde entier et s'assurer ainsi une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale.

3. Des pays du Sud marginalisés

Mais tous les pays du Sud n'ont pas la chance de regorger de pétrole ou de disposer d'une main-d'œuvre docile, abondante et bon marché. La mondialisation, loin d'accroître les échanges entre tous les pays du monde, contribue à marginaliser un peu plus certains d'entre eux. C'est notamment le cas des pays les moins avancés (PMA), essentiellement localisés en Afrique subsaharienne. Ceux-ci n'ayant ni les infrastructures pour s'imposer comme des pôles de production, ni les moyens pour devenir des pôles de consommation sont laissés sur le bord des routes de la mondialisation.

Conclusion

Si la mondialisation a incontestablement permis l'émergence de pays jusqu'alors marginalisés et qui se sont progressivement agrégés à l'économie mondialisée, ce processus demeure très incomplet. Avant tout parce que les pays du Nord conservent le monopole

des fonctions de direction de l'économie mondiale, ensuite parce que de nombreux pays du Sud demeurent en marge d'une mondialisation qui n'est bénéfique qu'aux États les plus compétitifs.

L'exemple de l'iPhone® est caractéristique de ces déséquilibres : il est certes produit au Sud, mais par une firme du Nord qui en tire l'essentiel des bénéfices. Quant à sa commercialisation, elle se fait en effet sur tous les continents, mais seuls les plus riches peuvent se l'offrir.

Sujet zéro du ministère, février 2014, série S

La mondialisation : processus, acteurs, débats.

▶ Comprendre la question

Ce sujet qui s'appuie sur la formulation du programme ne pose pas de problèmes particuliers, si ce n'est qu'il faut précisément éviter de se contenter de « réciter » son cours, mais plutôt faire en sorte de l'utiliser pour construire une démonstration problématisée. Il s'agit concrètement d'expliquer ce qu'est la mondialisation, quels sont ses manifestations et les débats qu'elle suscite.

Ce qui doit avant tout frapper le candidat dès la première lecture du sujet est le fait que celui-ci suit dans sa formulation une logique ternaire. Il est donc fortement recommandé d'adopter un plan en trois parties qui suive, quitte à en inverser l'ordre pour assurer une progression logique, les trois dimensions problématiques soulevées par le sujet.

Introduction

Le phénomène de mondialisation qui caractérise le monde contemporain se manifeste concrètement par le resserrement des liens et la diminution des distances entre les différentes parties du globe. Deux phénomènes qui se traduisent par l'accroissement des échanges entre elles et l'amélioration des réseaux qui les relient les unes aux autres.
Jadis largement cloisonné, le monde est aujourd'hui parcouru de flux de toutes natures qui y circulent en tous sens. Mais ces circulations, si elles sont de plus en plus nombreuses, sont loin d'être uniformes. Les flux n'utilisent pas les mêmes réseaux selon leur nature, et ils ne suivent pas non plus les mêmes itinéraires. Nous allons donc nous proposer ici de dresser la géographie des circulations qui irriguent l'espace mondial. Ce faisant, nous serons amenés à mettre en lumière les acteurs qui sont à l'origine de ces flux ainsi que les débats que leur déséquilibre suscite.
Dans un premier temps, nous montrerons que les flux de toutes natures sont en constante augmentation. Puis nous nous interrogerons sur les acteurs à l'origine de cette frénésie d'échanges. Enfin, on constatera que ce phénomène n'affecte pas de la même manière l'ensemble de la planète et que cette inégalité génère de nombreux débats.

I. Un monde de circulations...

La mondialisation, c'est d'abord le développement fulgurant du commerce international. Jamais les marchandises n'ont circulé avec une telle intensité et une telle facilité. Si bien que pratiquement aucun des objets qui nous entoure n'a été produit à proximité du lieu où nous vivons. Cette situation résulte de la mise en place d'une division internationale du travail (DIT) qui aboutit à compartimenter le processus productif en plusieurs étapes qui sont localisées en différents lieux en fonction de leur compétitivité. Que ce soient les matières premières, qui vont approvisionner les usines, ou les produits manufacturés, qui vont alimenter les étals des pays développés, les flux matériels sont multiples et incessants, et contribuent à la mondialisation de notre planète : on consomme désormais les mêmes produits partout dans le monde.

Les biens matériels ne sont pas les seuls à circuler : les nouvelles technologies de l'information et de la communication contribuent à l'accroissement incessant des flux immatériels : les courriers électroniques et autres appels téléphoniques permettent de rester connecté avec le monde entier de manière instantanée. De même, les médias du monde entier, qui nous informent en temps réel de ce qui se passe partout dans le monde, contribuent à donner chair à l'utopie d'un « village global » interconnecté.

Les hommes sont également de plus en plus mobiles : il y a d'abord le développement du tourisme de masse qui contribue à faire se mouvoir des millions de personnes chaque année. Il y a aussi, conséquence de la division internationale du travail, de plus en plus

de mobilités liées à des raisons professionnelles. Enfin, il y a surtout les flux migratoires qui, s'ils n'ont rien de nouveau en soi – dès l'époque moderne, les Européens ont entrepris de peupler l'Amérique –, sont générateurs de brassages démographiques d'une ampleur sans précédent.

II. ...organisées par des acteurs pluriels aux objectifs contradictoires

L'essor inédit des échanges entre les différentes parties du monde, qui caractérise notre époque de mondialisation, ne doit rien au hasard. Il résulte en premier lieu de l'impulsion donnée par une multitude d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires. Au premier rang de ceux-ci, on trouve les États. En effet, si ceux-ci peuvent parfois apparaître comme des victimes de la mondialisation du fait de leur difficulté à contrôler les flux qu'elle génère, il ne faut pas perdre de vue qu'ils en sont malgré tout à l'origine. Car la mondialisation résulte d'abord des opportunités d'échanges permises par les États qui, dans le cadre du GATT d'abord, puis à partir de 1995, de l'OMC, ont multiplié les initiatives destinées à faciliter les échanges commerciaux dans le monde par l'abaissement des barrières douanières et réglementaires. En s'associant au sein d'organisations intergouvernementales (OIG) comme l'ONU ou l'OPEP, les États jouent un rôle crucial de régulateur des flux mondialisés.

À côté des acteurs publics que sont les États et les OIG, on trouve une multitude d'acteurs privés, à commencer par les firmes transnationales (FTN), ces grandes entreprises qui déploient leurs activités à l'ensemble de la planète afin de tirer un maximum de profit des opportunités et spécificités de chacune de ses parties (principe de la DIT). Généralement issues des pays du Nord, elles savent jouer des différences de législation entre les pays pour accroître leur rentabilité, notamment grâce à l'existence de « paradis fiscaux » où elles logent leurs bénéfices. Depuis quelques décennies, on voit également se développer des FTN issues de pays non occidentaux et qui se montrent de plus en plus performantes.

Enfin, une autre catégorie d'acteurs privés doit être prise en considération : il s'agit des organisations non gouvernementales (ONG), comme Greenpeace ou Médecins sans frontières. Ces associations à but non lucratif, dont les activités se déploient sur l'ensemble de la planète, constituent parfois de puissants lobbies dont les autres acteurs, États et entreprises, doivent tenir compte.

III. ...et dont les effets font l'objet de vifs débats

La multiplication des échanges permise par la mondialisation ne profite pas de la même manière à tous les territoires. Si elle est à l'origine d'un incontestable enrichissement global que traduit la forte augmentation du PIB mondial au cours des dernières décen-

nies, elle n'a pas pour autant permis de mettre un terme aux inégalités planétaires. Bien au contraire, c'est en jouant sur celles-ci que les FTN parviennent à s'enrichir, et elles n'ont donc aucun intérêt à vouloir les résorber.

On aboutit ainsi à la conclusion paradoxale que, si la mondialisation permet la création de richesses, celles-ci contribuent souvent plus à accroître les inégalités entre riches et pauvres qu'à réduire l'écart entre eux. C'est pourquoi, dès les années 1990, un puissant courant de contestation dit « altermondialiste » est apparu : pour ses militants, il s'agissait de contester non pas la mondialisation en soi (ce qui relèverait d'un « antimondialisme »), mais la mondialisation dans sa forme actuelle. Ils réclament donc une autre (alter en grec) mondialisation, plus soucieuse d'équité internationale et de redistribution des richesses. En 2001, en opposition au forum économique mondial de Davos, les altermondialistes ont ainsi organisé à Porto Alegre (Brésil) un forum social mondial. Ils réussirent à réunir près de 80 000 participants autour de débats et d'actions militantes.

Plus récemment, la crise financière globale de 2008 a montré les limites d'un monde désormais interdépendant, mais manquant de contre-pouvoirs capables d'encadrer et de contrôler les puissants acteurs privés, qui en jouent sans toujours se soucier des conséquences sociales que leur action peut générer.

Conclusion

Si la mondialisation se matérialise par la multiplication des flux de toutes natures, ceux-ci n'ont pas partout la même intensité. Certains territoires et certaines populations en sortent renforcés, quand d'autres restent en marge. Cette inégalité semble d'ailleurs inéluctable tant elle constitue le premier facteur d'échange : à quoi bon aller acheter du pétrole en Arabie Saoudite si on en a chez soi ? À quoi bon émigrer en Europe si on vit bien en Afrique ? À quoi bon délocaliser une usine en Chine si l'ouvrier chinois n'est pas moins cher que l'ouvrier français ? Reste à savoir si cette logique avant tout marchande résistera aux contestations qui l'assaillent et qui l'ont déjà contrainte à accorder plus de considération aux problématiques sociales.

Sujet inédit, séries ES et L

Pôles et flux de la mondialisation.

▶ Comprendre la question

Le sujet articule trois notions géographiques qu'il importe de bien comprendre pour pouvoir en proposer une approche cartographique pertinente. La complexité du sujet tient au fait que ces trois notions (pôles, flux et mondialisation) ne se comprennent que les unes par rapport aux autres : les pôles déterminent et orientent les flux, qui font eux-mêmes partie du processus de mondialisation qui les génère. Il s'agit donc dans le croquis de mettre l'accent sur la dynamique de la mondialisation, en insistant sur les échanges qui la caractérisent. Veillez aussi à bien articuler les pôles et les flux dans la légende, en montrant que les uns dépendent nécessairement des autres.

▶ Procéder par étapes

Comme toujours dans un exercice cartographique, recopiez d'abord l'intégralité de votre légende au propre. En effet, cela vous permettra de sauver l'essentiel si jamais vous manquiez de temps pour terminer le croquis.

Ensuite, commencez toujours par les figurés zonaux (les plages de couleurs), que vous réaliserez au crayon de couleur, avant d'y surajouter, au feutre ou au stylo, les figurés ponctuels et linéaires (signes, flèches) et enfin la nomenclature (nom de lieux).
Dans le cas précis de ce croquis portant sur les flux de la mondialisation, compte tenu de la multiplicité de ceux-ci, il importe de bien réfléchir à ceux que l'on va représenter et à la manière dont on va le faire. Il faut éviter de barder le fond de carte de flèches multicolores tellement nombreuses que le croquis en devienne illisible.

Légende

I. Des flux nombreux et variés...

- Financiers : IDE
- Matériels : matières premières
- Matériels : produits manufacturés
- Humains : principaux axes migratoires

II. ... polarisés par quelques pôles redistributeurs majeurs...

- Principaux ports mondiaux
- Façades maritimes
- Principaux *hubs* aéroportuaires

III. ... et qui profitent inégalement aux territoires

- Triade élargie, au cœur des échanges mondialisés
- Pays émergents, de mieux en mieux insérés aux échanges mondiaux
- Pays ateliers ou fournisseurs de matières premières
- Pays marginalisés

Pôles et flux de la mondialisation

Antilles, juin 2013, séries ES et L

Pôles et espaces majeurs de la mondialisation.
Vous pouvez vous appuyer notamment sur l'étude d'une ville mondiale menée en classe cette année.

▶ Comprendre la question

Le sujet proposé ne présente aucune difficulté particulière, puisqu'il reprend un des intitulés du programme. Il s'agit de montrer que sous l'effet de la mondialisation, certains territoires se trouvent renforcés par leur rôle d'impulsion des flux mondialisés. Vous devrez donc expliquer quels sont ces espaces centraux, qu'est-ce qui explique leur centralité, et quelles en sont les caractéristiques.
En précisant que le candidat peut s'appuyer sur l'étude d'une ville mondiale vue en cours, les concepteurs du sujet fournissent un indice et une orientation au candidat. Un indice : les pôles majeurs de la mondialisation sont avant tout des espaces urbains. Une orientation : il faut s'attacher plus particulièrement à l'un de ces espaces afin d'expliquer en quoi il joue un rôle central dans la mondialisation. Il est indiqué que vous pouvez vous *appuyer* sur l'exemple d'une ville mondiale que vous avez étudiée, mais attention à ne pas en faire le centre de votre développement.

▶ Procéder par étapes

Il convient en premier lieu de bien délimiter le sujet : exposer les espaces majeurs de la mondialisation n'exclut pas de parler des périphéries de ces espaces, mais sans s'y attarder.
Pour élaborer méthodiquement un plan, le mieux est de commencer par recenser les différents espaces centraux de la mondialisation. Puis, on peut s'interroger sur les effets de la mondialisation dans ces espaces et sur les raisons de leur centralité. Enfin, on peut s'interroger sur ce qui relie ces espaces entre eux.
Il faut enfin mobiliser vos connaissances à propos de la ville mondiale étudiée en cours et voir dans quelle partie les insérer.

Introduction

La mondialisation, en accroissant les échanges de toutes natures, a considérablement rapproché les différentes parties du monde entre elles, sans pour autant les mettre sur un pied d'égalité. Au contraire, les écarts de richesse et de développement semblent n'avoir jamais été aussi grands qu'aujourd'hui.

Ce paradoxe s'explique par le fait que la mondialisation est d'abord un processus de sélection spatiale : elle profite aux territoires qui disposent des atouts les rendant attractifs pour les hommes et les capitaux. Inversement, la majorité des autres territoires, non concurrentiels, sont délaissés et placés sous la tutelle des premiers. À l'échelle globale, quelle que soit leur position géographique, tous les pôles et espaces majeurs de la mondialisation ont en commun l'urbanité. Autrement dit, la mondialisation a un lien étroit avec l'urbanisation : ce sont les villes, ou du moins certaines d'entre elles, qui en tirent le plus profit.

Pour illustrer ce propos, on s'appuiera sur l'exemple de Londres, une ville mondiale par excellence. On montrera en quoi la mondialisation s'y manifeste, avant de s'interroger sur ses atouts. Enfin, on verra qu'on ne peut étudier les villes mondiales isolément, car dans un contexte de mondialisation, ces villes s'inscrivent dans des réseaux à la fois concurrentiels et complémentaires.

I. Les métropoles au cœur de la mondialisation

1. Métropoles et mégapoles

Les espaces urbains apparaissent aujourd'hui comme les grands gagnants de la mondialisation. C'est là que se concentrent les hommes, les richesses et donc les capacités de commandement et de rayonnement qui font la valeur d'un territoire dans les réseaux mondialisés qui structurent l'espace. Mais toutes les villes sont loin d'être logées à la même enseigne. Parmi elles, seules les plus développées, les métropoles, voire les mégapoles (métropoles de plus de 10 millions d'habitants) tirent vraiment leur épingle du jeu. Parmi ces mégapoles, seules quelques villes, dont le rayonnement et l'influence s'étend à l'ensemble de la planète, s'affirment comme les véritables centres du monde : ce sont les villes mondiales comme Paris, New York, Tokyo ou encore Londres. C'est sur cette dernière que nous nous attarderons.

2. Londres : une ville mondiale

De longue date, la ville de Londres a acquis un caractère central dans le processus de mondialisation. Elle fut d'abord la capitale d'un empire qui, au XIXe siècle, dominait le monde entier et a étendu son influence économique et démographique à toute la planète.

On trouve aujourd'hui sur tous les continents des populations d'origine britannique. À présent, l'ère impériale est révolue, et le mouvement inverse qui s'opère vient renforcer la centralité de la ville : Londres se caractérise en effet par son fort cosmopolitisme. S'y côtoient désormais des populations venues des quatre coins du monde, attirées par la prospérité et les multiples opportunités qu'elle peut offrir. Londres est avant tout une ville mondiale par l'importance et le rayonnement de son quartier d'affaires, la City. C'est aussi une des principales places boursières, au coeur de l'économie mondialisée, avec New York et Tokyo.

II. Les atouts des espaces urbains dans la mondialisation

1. Une centralité ancienne

Comment expliquer que Londres se soit élévée au rang des villes mondiales ? Avant tout parce que la ville a su mettre en valeur les nombreux atouts dont elle dispose et trouver une place de choix dans la concurrence que se livrent les différents espaces urbains dans le processus de mondialisation. Ce dernier met différents territoires en concurrence du fait du contexte de mondialisation et seuls les plus attractifs peuvent espérer l'emporter. Londres, ancienne puissance coloniale, tire de nombreux avantages de son passé impérial, ainsi que de la suprématie de la langue anglaise dans le monde. La ville bénéficie également de sa situation à proximité d'un littoral qui lui offre d'importants débouchés. Par ailleurs, la législation particulièrement favorable aux entreprises et aux investisseurs contribue à la prospérité économique, en attirant des financiers du monde entier.

2. Une connexion efficace aux réseaux mondialisés

De manière générale, les villes sont centrales dans la mondialisation car elles disposent d'infrastructures qui leur permettent de participer aux flux mondiaux (l'aéroport d'Heathrow dans le cas de Londres). La concentration de populations à haute qualification permet aux entreprises d'y trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin. C'est en fait un cercle vertueux dont il est question : les atouts de Londres favorisent sont insertion dans la mondialisation, et son insertion dans la mondialisation est lui-même un atout. En revanche, des métropoles périphériques, comme Liverpool, sont en difficulté, car Londres, par son intense activité, opère un phénomène d'attraction (notamment pour les travailleurs qualifiés). Et ce phénomène n'est pas valable qu'en Angleterre : il se retrouve à l'échelle mondiale.

III. Des métropoles entre coopération et concurrence

1. Des métropoles aux mégalopoles

Ce qui fait aujourd'hui la force des métropoles ne réside pas tant dans leurs qualités intrinsèques que dans leur insertion dans un réseau qui les relient entre elles et les rendent interdépendantes. Ainsi, Londres doit autant sa réussite à ses atouts propres qu'à la qualité et à l'intensité de ses échanges avec Paris, New York ou Tokyo. Partout dans le monde, on constate que les villes fonctionnent en réseau. D'abord au niveau local, avec le développement des mégalopoles : lorsqu'elles sont proches les unes des autres, les métropoles tendent en effet à se confondre voire à fusionner en une vaste conurbation qui tire profit des synergies ainsi créées. La ville de Londres par exemple est située au nord de la puissante mégalopole européenne qui court jusqu'à Milan et dont elle est un des principaux centres. Cette intégration est un atout considérable pour la capitale britannique dans le sens où elle est insérée dans une vaste zone transnationale de production de richesses.

2. Des relations ambiguës

Au sein du processus de mondialisation, les relations entre métropoles ne sont pas faites que de coopération. Elles supposent aussi une logique concurrentielle, car chacune d'entre elles tente d'attirer les investisseurs en étant plus attractive que les autres. Ainsi, tout en étant complémentaires, les métropoles se font aussi concurrence. Elles tendent toutes à tirer profit du dynamisme des autres mais doivent cependant veiller à ne pas se faire distancer.

Conclusion

La mondialisation ne profite pas à tous les territoires qui y sont engagés. Les villes, et plus spécifiquement les métropoles, en sont les principales bénéficiaires et tirent avantage de leur capacité à offrir aux hommes et aux entreprises qui s'y installent un accès rapide et efficace aux réseaux qui les relient au reste du monde. Mais ce fonctionnement en réseau des métropoles est autant une force qu'une faiblesse, car s'il est source de dynamisme, il est aussi vecteur de concurrence.

Sujet national, juin 2013, séries ES et L

Les territoires dans la mondialisation : une inégale intégration.

▶ Comprendre la question

Ce sujet s'inscrit dans la partie du programme de géographie intitulée « Les territoires dans la mondialisation ». Il porte plus particulièrement sur la partie du cours relative aux « pôles et espaces majeurs de la mondialisation » ainsi qu'aux « territoires et sociétés en marge de la mondialisation ».
On peut cependant utiliser des éléments vus dans d'autres parties du programme, notamment celle sur les villes mondiales, ou celle sur les espaces maritimes (au sujet de la centralité des littoraux dans la mondialisation).
On veillera à ne pas confondre ce sujet, qui porte sur les territoires, avec celui du programme consacré aux acteurs de la mondialisation, qui peut bien sûr être utilisé en partie. Il s'agit donc ici de montrer que les territoires ne sont pas intégrés de la même manière dans la mondialisation, et bien sûr d'expliquer pourquoi.

▶ Procéder par étapes

Pour traiter un tel sujet, il faut dégager différentes catégories de territoires en fonction de leur rapport à la mondialisation. Concrètement, il faut distinguer quels territoires jouent un rôle central, et lesquels sont en situation de périphérie. Il faut aussi s'interroger sur la possibilité de passer d'une catégorie à une autre (notion d'« émergence »), ainsi que sur celle d'appartenir aux deux catégories à la fois (selon l'échelle adoptée). Une fois cette typologie des différents niveaux d'intégration à la mondialisation réalisée, il reste à vous interroger sur toutes ces différences, et à mobiliser un certain nombre d'exemples concrets pour illustrer votre démonstration.

Introduction

La mondialisation est souvent présentée comme un processus d'uniformisation de la planète par l'intégration, sur un même modèle, de tous les territoires qui la composent. Or, la réalité est beaucoup plus complexe, car si la mondialisation touche la quasi-totalité des territoires, elle n'y produit pas partout les mêmes effets. Loin d'aboutir à leur uniformisation, la mise en relation accrue des différentes parties du monde aboutit à les hiérarchiser et à leur assigner des rôles spécifiques dans ce processus. On doit donc s'interroger sur la place des différents types de territoires dans le processus de mondialisation, afin de comprendre pourquoi et comment tous n'y tiennent pas le même rôle. Pour répondre à toutes ces questions, nous chercherons d'abord à déceler quels sont les territoires centraux dans la mondialisation. Puis nous étudierons ceux qui se trouvent dans une situation intermédiaire, ni vraiment centraux ni entièrement marginaux. Enfin, on montrera que certains territoires demeurent largement en retrait.

I. Les centres du monde

1. Le Nord

À l'échelle mondiale, ce sont les pays du Nord qui tiennent la place centrale. C'est dans cette partie du monde que se concentrent l'essentiel des richesses et de l'activité économique planétaire. À eux seuls les pays de la Triade (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon-Océanie) concentrent pas moins de 65 % du PIB mondial et génèrent les deux tiers des flux commerciaux internationaux, alors même qu'ils représentent à peine plus de 10 % de la population mondiale. Dans ces pays sont réunis les sièges sociaux de la plupart des grandes firmes transnationales (FTN), qui sont au cœur du processus de mondialisation économique par les nombreux flux qu'elles génèrent.

2. Les villes

Au sein même de la Triade, les métropoles concentrent l'essentiel de la richesse, du pouvoir et de l'innovation. Ce phénomène est illustré, selon le géographe Olivier Dollfus, par l'image d'un archipel : les villes fonctionnent entre elles comme autant d'îles formant un archipel au milieu des territoires. Parmi ces villes, certaines occupent une place tout à fait particulière. Ce sont les quatre villes mondiales : New York, Tokyo, Londres et Paris, principaux pôles d'impulsion de l'AMM (Archipel métropolitain mondial). Certaines de ces villes sont intégrées à une mégalopole, décuplant leur force d'impulsion. Cette centralité des grandes métropoles dans le processus de mondialisation est illustrée par l'architecture désormais uniformisée de leurs quartiers d'affaires (CBD), où se concentrent les activités économiques les plus rémunératrices.

3. Les littoraux

Beaucoup de ces grandes métropoles et mégalopoles ont en commun d'être en situation littorale. Dans un monde où l'essentiel du commerce de marchandises passe par la voie maritime, il est logique que les hommes et les activités tendent à se concentrer dans les régions littorales qui leur permettent d'échanger facilement avec le reste du monde. On voit ainsi le développement des façades maritimes, qui se caractérisent par une forte concentration de populations, la présence de grands ports de commerce, et l'essor des activités industrielles.

II. Les espaces intermédiaires

1. Les pays émergents

Les centres dominants de la mondialisation ont en commun d'être des puissances installées de longue date, et maintenant confortées dans leur situation hégémonique. Cependant, un certain nombre de pays du Sud, jadis dominés et périphériques, parviennent à présent à occuper une place de plus en plus cruciale dans les échanges mondialisés. Ces pays sont qualifiés d'« émergents » car ils s'extirpent peu à peu des marges de la mondialisation pour devenir des centres relais ou secondaires. Parmi eux, on trouve les BRICS à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (« S » pour South Africa). À l'exception de la Russie dont la trajectoire est originale, ces pays ont en commun d'avoir su s'insérer dans les circuits du commerce mondialisé en misant sur leurs atouts. Aux BRICS, on peut ajouter des pays qui suivent une trajectoire similaire comme le Mexique, la Turquie où les Philippines. Cependant, ne serait-ce que par leur niveau de développement encore éloigné de celui des pays du Nord, ces régions sont encore loin d'avoir rattrapé les vieux centres du monde.

2. Les pays réservoirs

Une autre catégorie de pays parvient à s'imposer comme incontournable dans la mondialisation. Il s'agit de l'ensemble des territoires qui servent de réservoir en matières premières à des pays qui viennent y puiser les ressources nécessaires à la dynamisation de leurs activités. Localisés notamment au Moyen-Orient (pour les hydrocarbures) et en Afrique subsaharienne (pour le pétrole, les minerais et le bois) ils sont devenus indispensables au bon fonctionnement de l'économie mondiale. Ces pays se trouvent dans une situation intermédiaire : bien que centraux par leur caractère stratégique, ils demeurent périphériques dans le processus de mondialisation, car ils ont souvent des difficultés à convertir leurs atouts en puissance et en rayonnement. C'est surtout le cas des pays africains, ceux du Moyen-Orient réussissant mieux : les Émirats arabes unis, par exemple, sont parvenus à imposer des entreprises dans la compétition internationale.

3. Les périphéries centrales

Au sein des pays du Nord, qui sont au centre de la mondialisation, de nombreux territoires se trouvent dans une situation ambiguë. Centraux en apparence, notamment par leur niveau de développement élevé, ils sont en fait assez marginaux. C'est le cas de la plupart des territoires qui font partie de la Triade : en effet, en dehors des grandes aires métropolitaines qui concentrent l'essentiel des richesses et du pouvoir, la Triade est composée de territoires ruraux où de petites villes qui n'ont guère d'influence sur le monde mondialisé. Leur prospérité tient à leur proximité géographique et surtout historique avec les grandes métropoles, ce qui leur permet de bénéficier des retombées de leur centralité grâce à des politiques de redistribution des richesses. Mais l'avenir de ces régions, qui sont de plus en plus un poids pour les centres mégalopolitains, s'annonce compliqué. En effet, un peu partout on voit émerger des revendications d'indépendance des régions les plus riches, bien connectées à la mondialisation, et qui souhaitent se débarrasser du fardeau des régions plus pauvres dont elles ne peuvent tirer parti : c'est le cas de la Flandre en Belgique, du nord de l'Italie ou de la Catalogne en Espagne. Ainsi, la concentration des facteurs de centralité dans quelques espaces métropolitains restreints participe à accélérer la fragmentation territoriale.

III. Les territoires en marge de la mondialisation

1. Les territoires autarciques

Est-il possible de vivre totalement en marge de la mondialisation ? Cela suppose d'être coupé de la plupart des flux : marchandises, circulations humaines, flux financiers, flux d'informations... Seuls les quelques peuples premiers qui n'ont pas encore été découverts, ou qui sont protégés comme tels, restent totalement en marge, comme dans l'archipel des îles Andaman dans l'océan Indien, à North Sentinel, où vivent 200 personnes refusant tout contact avec le monde extérieur. Un seul pays refuse explicitement de s'intégrer à la mondialisation pour des raisons idéologiques : la Corée du Nord. Cet État rejette en effet l'économie libérale, considérant que les échanges avec le reste du monde sont contraires à la construction d'une voie politique et économique inspirée du communisme – ce qui sert surtout à justifier une dictature brutale. D'autres régimes autoritaires ont aussi décidé de fermer plus ou moins leurs frontières, parfois sous la pression de sanctions internationales destinées précisément à les isoler pour les obliger à infléchir leurs positions : c'est notamment le cas de l'Iran ou de Cuba.

2. Les territoires enclavés

Pour la plupart, les territoires qui restent en marge de la mondialisation sont ceux qui connaissent un faible peuplement et qui ont des moyens insuffisants pour créer une dy-

namique leur permettant de s'inscrire dans un rôle précis. C'est le cas des déserts chauds ou froids, comme le Sahara ou l'Antarctique, ou de certaines forêts denses. Plus généralement, l'ensemble des territoires enclavés, c'est-à-dire ceux dont l'accès est rendu difficile en raison de leur position géographique, de leur climat ou de leur relief, subissent de lourds handicaps qui les placent de fait en situation périphérique. C'est le cas des régions montagneuses qui, à l'inverse des régions littorales, se trouvent en dehors des voies de communication. Certains de ces espaces peuvent tout de même représenter un enjeu par les ressources naturelles qu'ils recèlent car, de nos jours, nulle contrainte géographique ne peut empêcher l'exploitation et la mise en valeur d'un territoire, pour peu que les hommes y trouvent un profit.

3. Les PMA

Les pays les moins avancés (PMA) sont ceux qui ne parviennent pas à s'intégrer aux flux mondialisés, en raison de leurs retards criants en termes de développement. Un pays qui ne peut pas offrir la sécurité nécessaire aux personnes et aux entreprises, ou dont la population est insuffisamment qualifiée pour constituer une main-d'œuvre efficace, ne sont alors pas en mesure d'attirer des investisseurs étrangers. Comme la plupart de ces pays sont très pauvres, il n'y a pas de classe moyenne suffisamment développée pour consommer et ainsi enclencher le cercle vertueux du dynamisme économique. Ces pays, dont la majorité est située en Afrique subsaharienne et en Amérique centrale, peinent à recevoir et à émettre des flux. Mais il ne faut pas exagérer leur marginalité, car nombre d'entre eux sont de grands pourvoyeurs de matières premières ou de main-d'œuvre bon marché par le biais des flux migratoires. Le problème n'est pas tant qu'ils ne s'intègrent pas aux échanges mondiaux, mais qu'ils les subissent sans pouvoir en tirer profit.

Conclusion

L'existence de centres au sein de l'espace mondialisé suppose celle de périphéries qu'ils dominent. Les territoires les plus centraux sont aussi les plus puissants, bien que l'on constate que la mondialisation permet à des pays jadis marginaux de gagner de plus en plus en centralité. Pour de nombreux pays du Sud, la mondialisation demeure un phénomène subi dont ils ne parviennent guère à tirer profit pour sortir de leur marginalité. Pour y parvenir, il leur faut développer des infrastructures afin de se connecter plus efficacement aux flux mondialisés : routes, aéroports, câbles permettent de desservir un territoire et donc de faire participer celui-ci à la mondialisation avec plus de bénéfices. Mais de tels infrastructures nécessitent des investissements que seuls les territoires les plus riches peuvent s'offrir. Il existe donc une forme de cercle vicieux qui renforce sans cesse la centralité des territoires déjà dynamiques, et tend à marginaliser encore les territoires moins dynamiques.

Sujet inédit, séries ES, L et S

Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation.

▶ Comprendre la question

La principale difficulté de ce croquis vient de son échelle mondiale, qui impose de procéder à des choix. Il ne faut pas se perdre dans des détails futiles ou trop éloignés du sujet. Il faut donc insister sur l'essentiel : les inégalités territoriales, la diversité et l'inégalité des échanges entre ces territoires, les évolutions contradictoires des différentes régions du monde, et surtout le lien entre ces différents phénomènes.

Pour rendre compte de l'organisation du monde à l'heure de la mondialisation, il est nécessaire de consacrer une place conséquente aux flux de toutes natures qui mettent en contact ses différentes parties : échanges commerciaux, circulation des idées, migrations, etc. Le type et l'orientation de ces flux dépendent des spécificités de chaque territoire, ce qu'il faut souligner en montrant que le monde peut être divisé en différentes catégories qui rendent compte de la plus ou moins grande centralité de ses parties. On ne peut donc pas se contenter d'indiquer l'existence d'une limite Nord-Sud, au demeurant de plus en plus floue, mais il faut surtout montrer que ce qui fait la complexité du monde, c'est précisément la pluralité des Nords et des Suds.

Concrètement, on peut dégager une hiérarchie territoriale à trois niveaux structurant l'espace mondial. Au sommet, les territoires les mieux intégrés à la mondialisation, de superficie restreinte mais bien connectés entre eux, qui constituent l'Archipel mégalopolitain mondial (AMM). Ensuite, la Triade élargie qui réunit l'ensemble des pays du Nord globalement bien intégrés à la mondialisation, bien que certains le soient mieux que d'autres. Enfin, on trouve les pays du Sud, au sein desquels il importe de distinguer ceux qui sont mal intégrés à la mondialisation (insertion déséquilibrée) et ceux qui ne le sont quasiment pas (marginalisation).

Légende

I. L'archipel mégalopolitain mondial

- Grands centres financiers internationaux
- Mégalopoles
- Principales routes maritimes
- Principaux ports
- IDE
- Limite Nord-Sud

II. Les Nords

- La Triade
- La Triade élargie
- Les trois grandes aires de puissance

III. Les Suds

- Périphéries intégrées à la mondialisation
- Pôles émergents
- (B) BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)
  BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud)
- Producteurs de matières premières
- Périphéries mal intégrées à la mondialisation
- PMA

L'inégale intégration des territoires dans la mondialisation

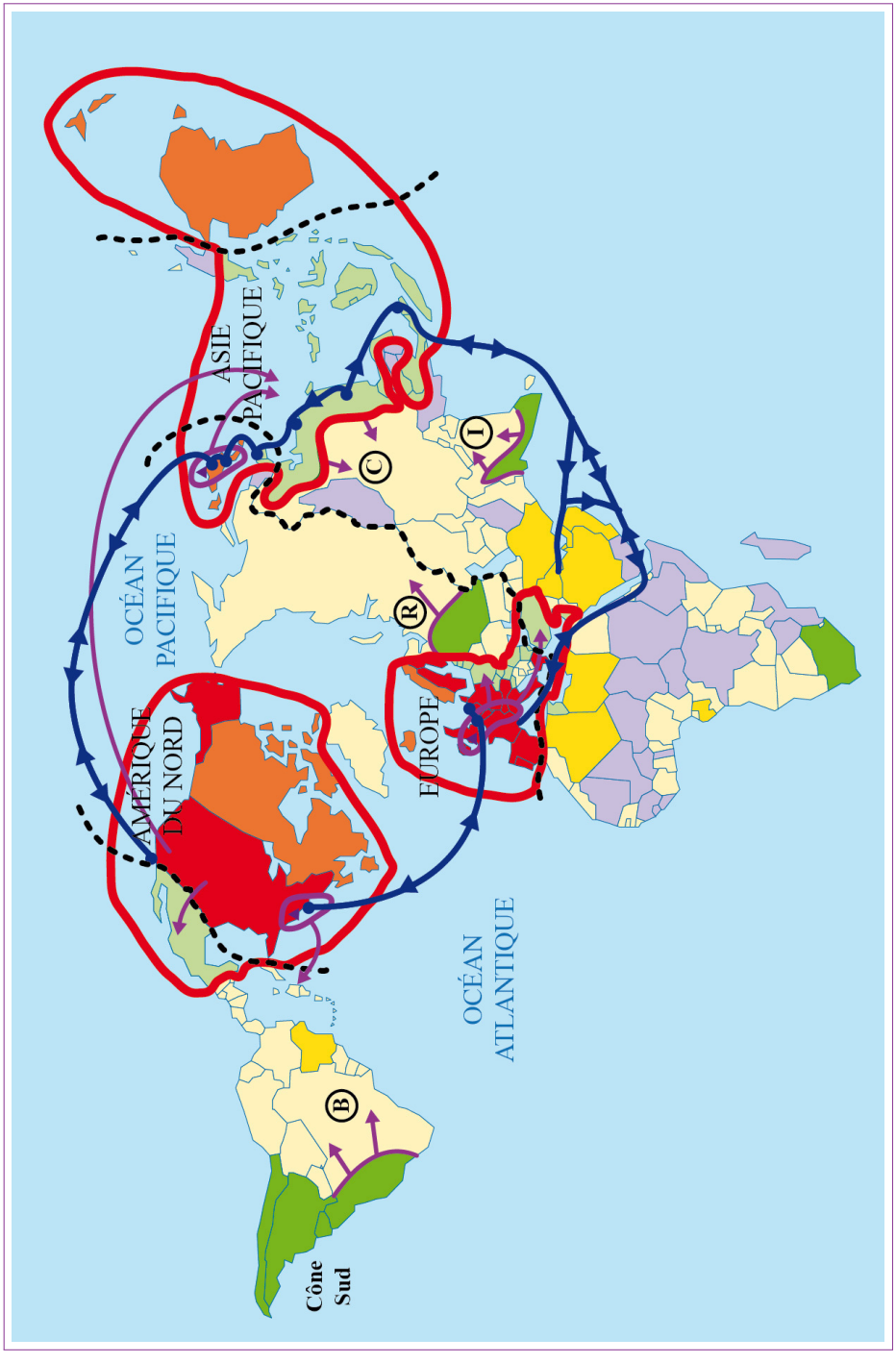

Asie, juin 2013, séries ES et L

Les espaces maritimes dans la mondialisation.

▶ Comprendre la question

Cette composition est relative à l'un des thèmes développé en cours sur les territoires de la mondialisation. Ces territoires sont terrestres et aussi maritimes, car les océans ont pris une place croissante dans le monde actuel. Le sujet demande de s'intéresser au rôle des espaces maritimes dans un environnement mondialisé où les États, longtemps concentrés sur la seule gestion de leurs territoires terrestres, font désormais de leurs espaces maritimes des espaces indispensables au transit des ressources qui leur sont nécessaires.

▶ Procéder par étapes

Pour donner un aperçu des nombreux enjeux concernant les espaces maritimes, réfléchissez à ce qui rend ces espaces importants pour les différents acteurs qui y interviennent. Commencez par montrer dans une première partie le caractère stratégique de ces espaces qui recèlent de nombreuses richesses. Dans un deuxième temps, concentrez-vous sur les enjeux liés à la circulation dans ces espaces maritimes. Enfin, en fonction de ces deux enjeux majeurs, terminez en réfléchissant à la question de la souveraineté, c'est-à-dire à l'exercice du pouvoir sur la mer.

Introduction

Longtemps négligés par les États, trop occupés à contrôler et à étendre leurs territoires terrestres, les espaces maritimes sont désormais l'objet de toutes les attentions. La mondialisation et l'accroissement du trafic maritime qu'elle a généré les ont placés au centre des intérêts stratégiques.

En effet, de nombreux acteurs mondiaux rivalisent pour s'en approprier les ressources et y contrôler la circulation. Ces espaces ne relèvent pourtant pas tous de la même importance stratégique, et il importe donc de savoir les différencier, en fonction de critères qui peuvent varier. Nous allons montrer en quoi les espaces maritimes suscitent la confrontation entre différents intérêts et comment leurs usages longtemps déréglementés sont à présent de plus en plus légiférés.

Après avoir rappelé que les espaces maritimes sont d'abord convoités pour l'exploitation des ressources qu'ils recèlent, nous verrons qu'ils sont des espaces cruciaux pour les routes du commerce international. Cela nous amènera à exposer la manière dont est organisée la régulation des espaces maritimes et comment cette régulation est limitée.

I. Des espaces stratégiques pour leurs richesses

1. Les richesses alimentaires

Depuis longtemps la mer est exploitée pour les ressources alimentaires qu'elle procure. Aujourd'hui, cette activité est l'une des plus importantes en termes économiques : 100 millions de tonnes de poissons sont pêchés chaque année dans le monde. Les principales zones de pêche se trouvent au large de la Côte ouest de l'Amérique, à l'est de la côte en Asie et au nord-ouest de celle de l'Europe. Hormis le poisson, la mer est aussi un terrain d'élevage pour les coquillages, et elle fournit de l'eau potable aux pays, de plus en plus nombreux, qui se dotent d'usines de dessalement de l'eau de mer.

2. Les hydrocarbures

Les sous-sols marins recèlent des hydrocarbures (gaz et pétrole), représentant environ 25 % des réserves mondiales de pétrole et 34 % de celles de gaz. À l'heure actuelle, les espaces maritimes fournissent à peu près 30 % de la production de pétrole et 27 % de la production de gaz. L'exploitation de ces gisements *offshore* se fait par des plates-formes installées en haute mer (en Norvège, dans le golfe du Mexique, au large du Brésil). Alors que les ressources en hydrocarbures terrestres vont en s'amenuisant, celles situées en haute mer constituent un potentiel prometteur, car longtemps restées inexploitées, faute des moyens techniques pour le faire. Actuellement, les progrès des industries pétrolières et gazières permettent d'accéder à des gisements encore intacts. De nombreux pays,

comme le Liban ou la France (Guyane) pourraient ainsi, grâce à leurs espaces maritimes, devenir d'importants producteurs d'hydrocarbures.

3. L'énergie

Les espaces maritimes sont également de plus en plus utilisés pour la production d'énergie. Des champs d'éoliennes sont installés en pleine mer : de grandes ailes, montées sur des socles flottants, utilisent la force des vents pour produire de l'électricité. D'autres technologies, en plein essor, permettent également de produire de l'électricité en utilisant les marées et les courants marins.

II. Des espaces stratégiques pour le commerce international

1. Les grandes routes maritimes

La majorité des flux transcontinentaux de marchandises transitent par les espaces maritimes, soit 88 % du total. Ce trafic s'effectue pour l'essentiel par le transport de conteneurs empilés sur d'immenses navires porte-conteneurs. Les hydrocarbures sont transportés par des supertankers (pétrole) et des méthaniers (gaz). Les flux humains sont également considérables. Dans les pays du Sud, notamment en Indonésie ou dans le golfe de Guinée, le transport maritime de passagers demeure important. À cela s'ajoutent les flux de migrants légaux et illégaux qui traversent la Méditerranée, sans oublier le tourisme de croisière, important surtout en Méditerranée et dans les Caraïbes.

2. Les réseaux sous-marins

Les bateaux ne sont pas les seuls moyens utilisés pour le transit des marchandises à travers les océans. Plus discrets mais non moins importants, de nombreux réseaux sous-marins sillonnent les océans, comme les gazoducs et les oléoducs qui acheminent le pétrole et le gaz, notamment en Méditerranée, depuis l'Afrique du Nord vers l'Europe du Sud (Algérie-Italie). Les flux de télécommunications comme Internet et le téléphone passent également sous la mer, au moyen de câbles tendus entre les continents. Récemment, un tremblement de terre sous-marin en Asie du Sud-Est a ainsi paralysé le trafic Internet dans toute la région, l'un de ces câbles s'étant rompu.

3. Les passages stratégiques

En raison des nombreux flux qui transitent par les réseaux déployés dans les espaces maritimes, certains points de passage sont devenus des espaces éminemment stratégiques, car ils permettent d'assurer le contrôle sur une partie du trafic international. Le canal de Suez est l'un de ces points de passage obligés pour les navires circulant entre l'Europe et l'Asie et qui veulent éviter le long contournement de l'Afrique par le

sud. C'est aujourd'hui l'Égypte qui contrôle le canal et en tire les bénéfices financiers, après avoir en 1956 déclaré la guerre à la France et au Royaume-Uni, voulant garder le contrôle de cet ouvrage qu'ils avaient construit au XIXe siècle. À l'heure actuelle, c'est surtout autour du détroit d'Ormuz que se concentrent les tensions, car c'est par là que transite une grande partie des exportations d'hydrocarbures en provenance du Moyen-Orient. Or, les pays qui se partagent le détroit ne s'entendent pas, et si une guerre venait à éclater, le trafic risquerait d'être interrompu, ce qui pourrait entraîner de graves répercussions économiques. Cette situation explique la forte présence de la marine militaire américaine dans la région. Par ailleurs, le passage quasi obligé des bateaux par certains points stratégiques majeurs les rend vulnérables face aux actes de piraterie qui tendent à se multiplier ces dernières années, notamment dans le golfe d'Aden, dans le golfe de Guinée, et au large du détroit de Malacca, entre l'Indonésie et Singapour.

III. Partager la mer

1. Les règles du droit international

Compte tenu des richesses qu'ils recèlent et des nombreux flux qui les traversent, la question du contrôle et de la possession des espaces maritimes est devenue cruciale pour les États. Depuis 1994, afin d'éviter les litiges, une convention internationale a fixé des règles de droit international. Concernant les eaux territoriales, l'État dont c'est la zone d'influence (12 milles marins depuis la côte, 1 mille = 1852 mètres) possède une totale souveraineté. Dans les zones économiques exclusives (ZEE) (de 12 à 200 milles), l'État dont elles dépendent est le seul à pouvoir mener des activités économiques (pêche, extraction, etc.), bien qu'il ne puisse interdire aux navires des autres pays de les traverser. Enfin, au-delà de 200 milles marins, on entre dans les eaux internationales. Elles n'appartiennent à aucun État en particulier et sont en dehors de toute législation.

2. Les tensions

Le droit maritime, bien qu'il soit clairement défini, ne manque pas de poser des problèmes quant à son application. De nombreux espaces marins font moins de 400 milles de largeur et les États qui se les partagent se trouvent en rivalité pour déterminer quelle est leur zone d'influence respective. L'Asie du Sud-Est regorge ainsi de conflits liés au partage des mers, et plus précisément en mer de Chine méridionale. La Chine, qui en revendique la souveraineté, suscite la colère de ses voisins qui y voient la tentative de Pékin d'étendre sa domination sur la région et de s'approprier les potentielles richesses en hydrocarbures de ces fonds marins encore largement sous-exploités. Dans l'Arctique, il existe aussi des rivalités entre la Norvège et la Russie à propos de la limite de leurs ZEE respectives.

Conclusion

Les espaces maritimes constituent des enjeux de plus en plus sensibles d'un point de vue stratégique et sont doublement importants. D'une part, parce qu'ils servent à l'exploitation des richesses qu'ils contiennent, d'autre part parce que ces richesses y transitent. Cet intérêt croissant pour le potentiel maritime est porteur de bien des conflits, ce qui explique que les États tentent de se mettre d'accord sur des règles communes de partage des océans. La législation mise en place est loin pourtant d'éviter les tensions et il y a fort à parier que celles-ci vont aller en s'accroissant dans les années à venir.

Liban, juin 2014, séries ES, L et S

Les espaces maritimes : approche géostratégique.

▶ Comprendre la question

Le sujet invite à montrer en quoi les espaces maritimes sont, tout autant que les espaces terrestres, des enjeux géostratégiques, c'est-à-dire qu'ils donnent lieu à des rivalités entre des acteurs spatiaux de différentes natures. Il faut donc recenser, préalablement à l'élaboration de la légende, les raisons pour lesquelles les espaces maritimes peuvent faire l'objet de convoitises (circulation, exploitation, etc.) et s'interroger sur les acteurs qui luttent pour se les approprier ou les dominer. Outre la question du découpage politique des espaces maritimes (ZEE), il ne faut pas négliger les nombreux acteurs non étatiques qui interviennent en mer (FTN, pirates, etc.).

▶ Procéder par étapes

Comme toujours dans un exercice cartographique, il faut d'abord recopier l'intégralité de votre légende au propre, cela vous permettra de sauver l'essentiel si jamais vous manquiez de temps pour terminer le croquis lui-même.

Ensuite, commencez toujours par les figurés zonaux (les plages de couleurs), que vous réaliserez au crayon de couleur, avant d'y surajouter, au feutre ou au stylo, les figurés ponctuels et linéaires (signes, flèches) et enfin la nomenclature (nom de lieux).
Dans ce croquis, les espaces terrestres demeurent en blanc puisqu'ils ne sont pas concernés par le sujet. Cela ne doit pas vous empêcher de réfléchir à la manière de les intégrer dans vos choix de figurés : on peut y représenter les ports, les chantiers navals ou tout autres lieux en lien avec les questions maritimes.

Légende

I. Des ressources au cœurs des échanges mondialisés

- Principales routes maritimes
- Routes maritimes secondaires
- Routes maritimes en projet
- Principaux ports de marchandises

II. Des espaces convoités pour leurs ressources

- Principaux gisements d'hydrocarbures *offshore*
- Principaux littoraux touristiques

III. Des espaces à l'origine de tensions géopolitiques

- Points de passage stratégiques, dont le contrôle est convoité
- Principales zones de piraterie

Les espaces maritimes : approche géostratégique

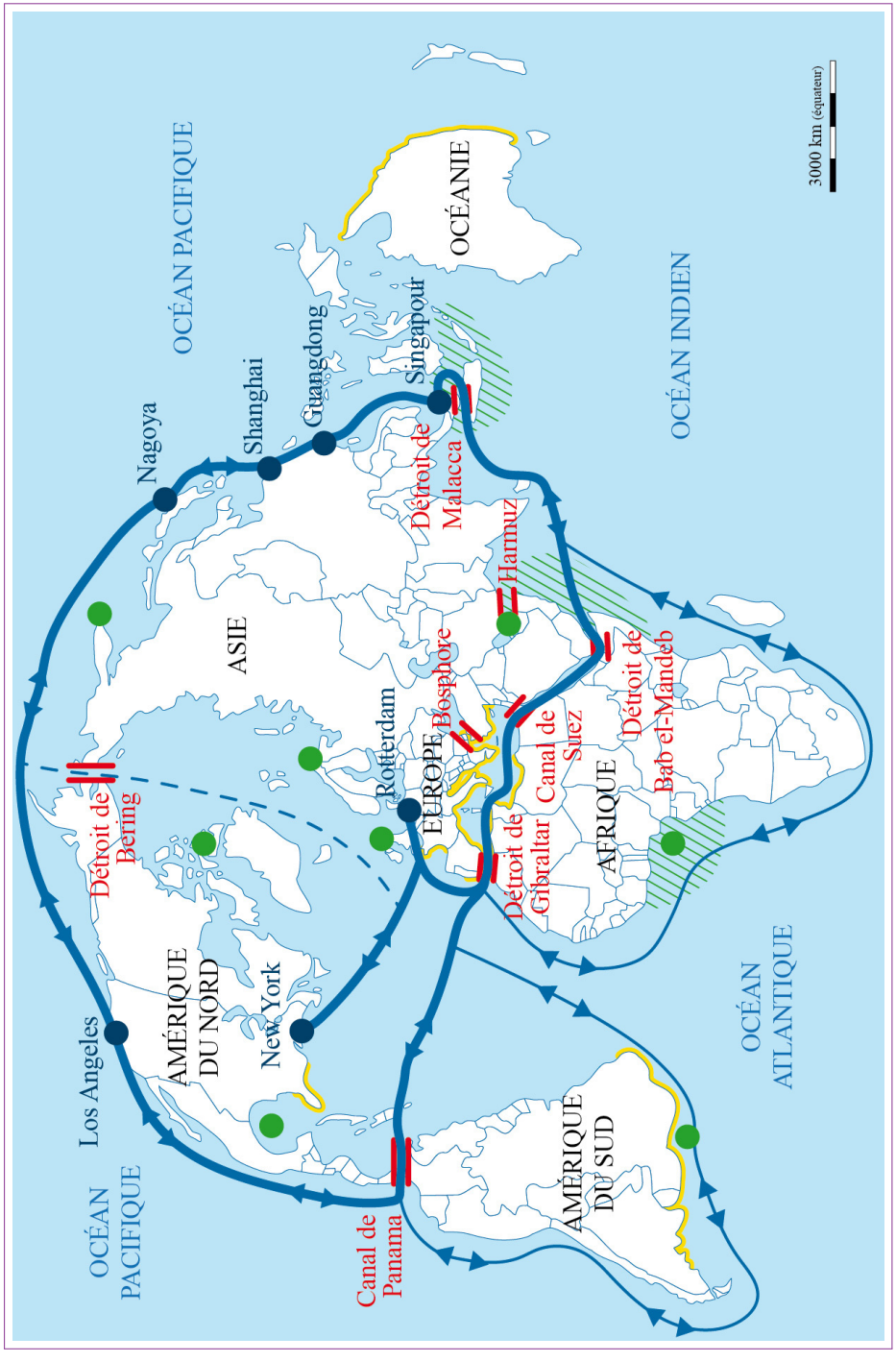

Centre étrangers, juin 2013, séries ES et L

Le rôle mondial des États-Unis et du Brésil.

▶ Comprendre la question

Le sujet porte sur une partie au programme de géographie consacrée au continent américain. Faites bien attention à vous limiter aux termes du sujet, afin de ne pas être hors propos en traitant du continent américain en général. Il s'agit bien ici de traiter du rôle mondial de deux grands pays du continent américain : les États-Unis et le Brésil. Sélectionnez donc parmi vos connaissances, celles qui sont en rapport avec ces deux pays.

Interrogez-vous sur la place des États-Unis et du Brésil dans la mondialisation, sur leur rôle dans les relations internationales, tant sur les plans politique, économique et culturel, mais aussi sur la question des rapports entre ces pays dans le cadre des échanges mondialisés. Ces deux pays, dont le second fut longtemps sous la domination du premier, sont-ils amenés à devenir des partenaires ou, au contraire, va-t-on vers un accroissement de la concurrence entre eux ?

Introduction

Longtemps dominé par les seuls États-Unis d'Amérique, qui le considéraient comme sa « chasse gardée », le continent américain connaît depuis quelques décennies d'importants bouleversements.

L'un des plus importants est l'émergence du Brésil, qui est devenu en 2012 le sixième pays au monde en matière de PIB, dépassant le Royaume-Uni et menaçant la cinquième place de la France. Sur quel socle repose l'ascension du Brésil ? Menace-t-elle la suprématie étatsunienne ?

Pour répondre à ces questions, nous nous interrogerons d'abord sur les fondements de la puissance étatsunienne. Nous analyserons ensuite les ressorts et les limites de l'ascension brésilienne. Nous serons alors en mesure de déterminer si les deux puissances américaines peuvent cohabiter ou sont au contraire appelées à s'affronter.

I. Les États-Unis : une puissance mondiale dominante

1. Une puissance économique

La puissance étatsunienne repose d'abord sur la prospérité de l'économie du pays. État le plus riche du monde, il concentre sur son sol la plupart des grandes firmes multinationales (FMN) dominant l'économie mondiale. Le pays a certes été dépassé par la Chine pour la production de biens manufacturés, mais il demeure hégémonique dans le secteur des services et de l'agriculture, dont il est grand exportateur. La Bourse de New York, qui possède la plus forte capitalisation mondiale, témoigne de cette puissance économique, de même que le rôle du dollar, qui figure comme la monnaie internationale de référence.

2. Une puissance militaire et diplomatique

La puissance économique des États-Unis est complétée et protégée par leur puissance militaire et leur rayonnement diplomatique. Membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU et disposant à ce titre d'un droit de veto, les États-Unis disposent du réseau diplomatique le plus vaste au monde. Leur armée, qui possède l'arme nucléaire et l'a utilisée à deux reprises, est de très loin la mieux équipée au monde. Grâce à de nombreuses bases à l'étranger, elle est capable d'intervenir rapidement sur tous les continents.

3. Une puissance culturelle

Mais le rayonnement des États-Unis ne passe pas que par la force et l'argent, il est plus subtilement véhiculé par la culture étatsunienne qui est l'une des rares à bénéficier d'une diffusion vraiment mondiale. La musique, la nourriture, la mode des États-Unis

s'exportent en effet partout dans le monde. La langue anglaise, dans sa version américaine, est devenue la langue de référence des dirigeants économiques et politiques du monde entier, et la principale langue de communication internationale.

II. Le Brésil : une puissance mondiale émergente

1. Une économie prospère

En pleine croissance, le PIB brésilien se classe au sixième rang mondial, devant la Russie, l'Inde, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Cette rapide ascension fait du Brésil un pays émergent par excellence : parti de très loin, il s'est en quelques décennies imposé sur la scène économique internationale. L'agriculture est la première richesse du Brésil, qui abrite plusieurs grandes firmes agroalimentaires (JBS, Brasil Foods). Le pays s'est doté plus récemment d'un secteur industriel diversifié. Contrairement aux États-Unis, il possède une balance commerciale excédentaire, ce qui signifie qu'il exporte plus de biens et de services qu'il n'en achète, accumulant ainsi les devises.

2. Un leader régional

Tirant profit de son émergence économique, le Brésil s'est peu à peu imposé comme le leader de l'Amérique du Sud, dont il représente à lui seul 50 % du PIB. Pour renforcer ses liens et ses échanges avec ses voisins, le Brésil a poussé à la création du Mercosur et de l'Unasur, des marchés communs régionaux bénéfiques aux exportations. Mais les ambitions du Brésil sur son voisinage régional ne sont pas toujours bien vues par ses voisins, qui le soupçonnent de vouloir les dominer. Par ailleurs, d'autres pays prétendent jouer le même rôle en Amérique du Sud et se trouvent donc fréquemment en concurrence avec le Brésil. C'est notamment le cas de l'Argentine et du Venezuela.

3. Un acteur international

Symbole de son ascension, le Brésil ne limite plus ses ambitions à la seule Amérique du Sud. Candidat à un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, siège qui le placerait sur un pied d'égalité avec les États-Unis, le pays entend désormais peser sur les affaires du monde. Dans les enceintes internationales comme le G20, il se pose en porte-parole des pays du Sud et prône le multilatéralisme.

III. États-Unis et Brésil : alliés ou rivaux ?

1. Des économies complémentaires

Les États-Unis et le Brésil sont deux pays qui disposent chacun de puissants secteurs agricoles et industriels. Ils bénéficient par ailleurs tous deux d'un vaste marché intérieur

qui fait la prospérité de leurs FMN. Ce sont deux grandes nations exportatrices qui peuvent à ce titre entrer en concurrence dans la conquête des marchés mondiaux. Mais les échanges se font aussi entre eux et, pour l'heure, rares sont les firmes brésiliennes en mesure de faire réellement de l'ombre à leurs concurrentes étatsuniennes, qui demeurent bien plus puissantes.

2. Des ambitions contradictoires

L'ascension géopolitique du Brésil ne fait pas *a priori* les affaires des États-Unis, qui, depuis le début du XXe siècle, se sont évertués à imposer leur domination sur l'ensemble du continent américain. Cette ascension n'est pas vue d'un très bon œil, principalement lorsque le Brésil cherche à intervenir dans de graves débats internationaux. Lorsqu'en 2010, avec l'aide de la Turquie, Brasília a voulu négocier directement avec le régime iranien à propos de son présumé programme d'arme nucléaire, les États-Unis n'ont guère apprécié de voir le Brésil prendre ainsi un rôle de « Grand » et le lui ont fait savoir.

3. Une coopération nécessaire

On peut cependant douter du fait que les ambitions brésiliennes débouchent sur un conflit avec les États-Unis, et ceci pour deux raisons. D'abord, parce qu'à tout prendre les États-Unis préfèrent voir le Brésil devenir le leader du continent sud-américain plutôt que le Venezuela, très antiaméricain et enrichi par la flambée des cours du pétrole. Ensuite, parce que l'émergence brésilienne ne constitue pas un réel danger pour les États-Unis, qui sont surtout obnubilés par le « réveil » chinois. Le Brésil peut bien doubler ou tripler son PIB, acheter toutes les armes qu'il peut, il restera encore longtemps très loin du niveau des États-Unis.

Conclusion

Fort de son vaste territoire et de son économie dynamique, le Brésil s'est imposé comme un acteur qui compte aux Amériques et dans le monde. Cette ascension ne remet cependant pas en cause la suprématie régionale et mondiale des États-Unis, qui disposent pour l'instant d'une confortable avance sur ses rivaux. Nul doute qu'ils sauront dompter le « Tigre » brésilien pour orienter, dans un sens qui leur soit favorable, son ascension.

Sujet inédit, séries ES et L

Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales.

▶ Comprendre la question

Ce sujet qui reprend à l'identique l'intitulé du programme ne pose pas de problème majeur de compréhension. Il appelle à étudier le continent américain au travers de deux prismes complémentaires. Résolument géopolitique, le sujet invite à s'intéresser aux tensions, voire aux facteurs de conflits qui caractérisent cette région du monde. À partir de l'étude des « intégrations régionales », vous observerez la manière dont ces tensions peuvent être surmontées par la mise en œuvre de coopérations internationales, à l'échelle continentale ou régionale.

▶ Procéder par étapes

L'élaboration d'un plan n'est pas très compliquée dans la mesure où le sujet donne deux axes d'investigation privilégiés : les facteurs de division d'une part, et les tentatives d'intégration de l'autre. Cependant, le premier axe sera davantage à développer que le second, les facteurs de divisions étant aujourd'hui plus nombreux que ceux qui permettent d'envisager une réelle coopération panaméricaine.

Introduction

S'étendant sur plus de 40 millions de km^2, le continent américain est le deuxième plus étendu au monde. Il est également très peuplé avec près de 900 millions d'habitants. Cette immensité explique pour une large part sa diversité intrinsèque. Parler des Amériques au lieu de l'Amérique permet de prendre en compte les nombreux sous-ensembles aux identités singulières qui composent ce continent. Le continent américain, en effet, ne saurait être appréhendé comme une entité uniforme et homogène, mais comme une diversité d'identités originales. C'est ce rapport entre unité et diversité qui fait toute la singularité du continent américain. Nous allons être amenés à nous demander si les nombreuses divisions qui caractérisent ce continent constituent des obstacles insurmontables pour son unité, ou s'il est envisageable de les dépasser par un effort d'intégration régionale.

Nous rappellerons d'abord les multiples raisons qui font que ce continent est divisé. Nous verrons ensuite que de plus en plus d'initiatives sont prises, afin de renforcer la coopération régionale sur le continent, mais que celles-ci demeurent d'une efficacité limitée.

I. Un continent divisé

1. Par la géographie et la culture

La géographie divise le continent américain en trois sous-ensembles de forme et de climat assez différents. Au Nord, les immensités du Canada, des États-Unis et du Mexique forment un ensemble cohérent. Viennent ensuite la très étriquée Amérique centrale et ses périphéries caribéennes, qui constituent un deuxième sous-ensemble aisément isolable. Enfin, l'Amérique du Sud se dégage comme un troisième ensemble à part entière. Entre ces trois régions qui forment un seul et même continent, on note bien sûr des traits communs, mais ce sont surtout les contrastes qui prédominent. Qu'ont en commun les plaines enneigées de l'Alaska et les sommets andins ? Les rives du Mississippi et celles du fleuve Amazone ? Ces diversités géographiques ont au demeurant influencé le destin historique de ces régions, qui ont vu s'épanouir des peuples aux cultures différentes. Alors que les langues anglo-saxonnes prédominent dans le Nord, les langues latines (espagnol, portugais, français...) sont majoritaires au centre et au sud du continent. Sur le plan religieux, on observe une même séparation entre un Nord à prédominance protestante et un Sud où le catholicisme règne en maître. Les modes vestimentaires, alimentaires ou musicales sont également extrêmement différentes d'un bout à l'autre du continent.

2. Par les niveaux de développement

La diversité des niveaux de vie du continent américain est l'un des principaux facteurs de divisions et un obstacle à la résorption des différences. On trouve en effet aux Amériques des pays parmi les plus riches du monde, qui côtoient parfois, à quelques encablures, des PMA vivant dans la plus grande misère. Ainsi, les paradis fiscaux des îles Caïmans ou des Bahamas sont à quelques centaines de kilomètres à peine des bidonvilles haïtiens. Entre ces deux extrémités, on trouve toute une palette de situations, depuis les pays développés comme le Canada, jusqu'aux pays émergents comme le Brésil et le Mexique. Ces écarts de développement ne sont pas seulement palpables entre pays américains, ils le sont aussi à l'intérieur de chacun d'entre eux. Le Brésil est, par exemple, l'un des pays du monde où les écarts de richesses sont les plus grands.

3. Par la politique

Le principal obstacle aux intégrations régionales des Amériques est la grande diversité des systèmes politiques en place sur le continent, qui rend le rapprochement entre certains pays difficile, voire impossible. On y trouve en effet des démocraties libérales comme le Canada, mais aussi des régimes autoritaires comme Cuba, sans parler des régions d'outre-mer dépendantes de métropoles européennes. Avant tout, c'est sur l'orientation politique à donner que les divergences sont grandes, car globalement deux camps s'affrontent : d'une part les États-Unis et leurs alliés, porteurs d'un modèle d'intégration par le libéralisme économique ; d'autre part, les pays dirigés par des leaders marqués à gauche, accusant les États-Unis d'impérialisme et entendant proposer un modèle d'intégration alternatif basé sur des principes d'inspiration socialiste.

II. Une intégration régionale encore balbutiante

1. Des flux croissants

En dépit de ces nombreuses divisions qui affectent le continent américain, les échanges entre ses différentes composantes n'ont jamais été aussi nombreux. Les flux matériels se composent pour l'essentiel de matières premières, notamment issues de l'agriculture, qui circulent entre le sud et le nord du continent. Inversement, les produits manufacturés sont plutôt produits dans les pays d'Amérique du Nord et exportés vers ceux du Sud. Les flux financiers sont évidemment largement dominés par les États-Unis, qui sont de très loin le premier investisseur dans la région. Ces flux transitent par l'intermédiaire de nombreuses FTN déployées sur tout le continent. Les flux migratoires sont pour leur part – sans grande surprise – orientés du sud vers le nord. Les populations ont tendance à quitter les pays les moins développés en quête de l'Eldorado que représentent pour elles les États-Unis ou le Canada. Dans le sens nord-sud, les flux migratoires ne sont

pas négligeables, mais de nature fort différente puisqu'il s'agit de flux en rapport avec le tourisme.

2. Le développement des organisations régionales

De nombreuses organisations régionales se sont développées depuis plusieurs décennies pour rapprocher les États américains et les inciter à coopérer. La plus importante en raison de son efficacité et de son degré d'avancement est l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui implique les trois pays du nord du continent : Canada, États-Unis et Mexique. Cette association est à finalité uniquement économique, destinée à promouvoir le libre-échange entre les pays de la zone. Elle ne comporte en revanche aucune dimension de coopération politique. En Amérique du Sud, la principale organisation régionale est le Marché commun sud-américain (MERCOSUR) auquel participent entre autres l'Argentine, le Brésil et le Venezuela. Les pays de la cordillère des Andes coopèrent au sein de la Communauté andine (CAN), ceux de la Caraïbe au travers du CARICOM, etc. Cette profusion d'organisations censées unir les pays américains traduit en fait surtout leur désunion, puisqu'aucune organisation n'atteint vraiment son but, amenant toujours la création de nouvelles initiatives. Récemment, le Venezuela a lancé son Alternative bolivarienne pour les peuples américains (ALBA), qui s'inscrit clairement en opposition aux organisations régionales auxquelles appartiennent les États-Unis.

3. Vers une Union américaine ?

La seule organisation qui rassemblent tous les pays américains est l'Organisation des États américains (OEA), mais elle n'a pratiquement aucun pouvoir. C'est une organisation aux fonctions purement symboliques et qui n'a pas permis de réaliser des progrès dans l'intégration de la région. Le projet des États-Unis, d'étendre l'ALENA à l'ensemble du continent pour donner naissance à une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), demeure quant à lui un vœu pieux qui, s'il venait un jour à se réaliser, serait encore loin de rapprocher les pays de la région sur tous les plans, puisqu'il reste uniquement basé sur l'économie.

Conclusion

Il apparaît donc clairement, du fait de ses profondes et nombreuses diversités, que le continent américain est profondément divisé. Seules des tentatives de regroupement au niveau sous-régional peuvent voir le jour. En revanche, toutes les initiatives destinées à la coopération de l'ensemble des pays du continent ont butté sur les divergences trop nombreuses qui opposent ces pays entre eux. Et les choses ne semblent pas prêtes de changer.

Sujet zéro du ministère, février 2014, série S

États-Unis/Brésil : les dynamiques territoriales.

▶ Comprendre la question

Ce sujet demande d'établir une comparaison entre les États-Unis et le Brésil sur le plan de leurs dynamiques territoriales. Cela signifie donc qu'une partie du programme n'y est pas abordée : celle qui porte sur les ambitions régionales et mondiales de l'un et de l'autre des deux pays en question. Le principal risque est donc de proposer un propos pour partie hors-sujet, en voulant réutiliser tout son cours, alors que seule une partie est vraiment en relation avec ce sujet. Il n'est pas interdit cependant de s'interroger sur les relations entre les deux pays et leur rôle régional et global, mais à condition de le faire en partant d'un prisme territorial.

Les meilleures copies seront celles qui parviendront à dépasser une simple description successive des territoires brésilien et étatsunien. Il faut au contraire les mettre en parallèle et montrer leurs points communs et leurs divergences. C'est pourquoi consacrer une partie à un pays et une seconde à l'autre n'est pas la meilleure des solutions. Mieux vaut les comparer en fonction de différents critères qui constitueront autant de parties.

Introduction

Les États-Unis et le Brésil apparaissent de plus en plus comme les deux grandes puissances du continent américain. Bien que leur rayonnement ne soit ni de même nature ni de même intensité, ils partagent en effet la même volonté de devenir (dans le cas du Brésil) ou de rester (dans le cas des États-Unis) un leader régional d'envergure mondiale, un acteur incontournable du nouvel ordre international.

Mais les ressemblances entre les États-Unis et le Brésil ne se bornent pas à leur stature géostratégique respective. Elles proviennent d'abord de la géographie et de l'histoire de ces deux immenses pays, dont les dynamiques territoriales sont par bien des aspects similaires. Nous allons donc nous demander en quoi les territoires étatsunien et brésilien constituent des atouts ou des handicaps dans la volonté d'affirmation globale qui caractérise ces deux pays.

Pour cela, nous verrons dans un premier temps que le Brésil et les États-Unis présentent des caractéristiques géographiques très proches. On verra ensuite que tous deux ont inégalement assuré la mise en valeur de leur territoire. Enfin, on montrera que leur insertion dans la mondialisation n'affecte pas tous leurs territoires de la même manière.

I. Des territoires pleins de promesses

Avec 9 millions de km^2, le territoire étatsunien se caractérise en premier lieu par son immensité. Une caractéristique qu'il partage avec celui du Brésil qui s'étend, lui, sur 8,5 millions de km^2. Par ailleurs, les territoires étatsunien et brésilien ont en commun d'ouvrir sur de larges façades maritimes qui sont autant d'opportunités, notamment pour s'insérer dans les flux commerciaux mondialisés qui sont aujourd'hui de plus en plus maritimes. À cet égard cependant, les États-Unis apparaissent plus avantagés que le Brésil par le fait que leur territoire donne à la fois sur l'Atlantique, permettant les échanges avec l'Europe, et sur le Pacifique, permettant les échanges avec l'Asie, région du monde particulièrement dynamique. Le Brésil doit se contenter pour sa part seulement d'une façade atlantique, même si le canal de Panama permet de rejoindre rapidement le Pacifique.

L'immensité qui les caractérise offre au Brésil comme aux États-Unis de nombreuses ressources naturelles qui ne demandent qu'à être exploitées. En premier lieu, d'importantes quantités de terres qui peuvent être mises en valeur par l'agriculture : c'est ainsi que le Brésil peut aujourd'hui se présenter comme la future « ferme du monde » et qu'il est parvenu à limiter sa dépendance énergétique par l'utilisation du bioéthanol, issu de la canne à sucre, en substitution au pétrole importé pour faire fonctionner son parc automobile.

On trouve aussi dans les deux pays de grandes réserves en bois, en minerais divers et variés et, surtout dans le cas des États-Unis, en hydrocarbures, que ce soit dans le golfe du Mexique, ou dans l'intérieur des terres pour les gaz et pétroles de schiste. Le Brésil est quant à lui moins riche dans ce domaine, mais il exploite quelques gisements off-shore au large du Sudeste.

En résumé, et bien qu'ils appartiennent à des domaines bioclimatiques différents, les territoires étatsunien et brésilien ont plus de traits communs que de différences : ils constituent tous deux de formidables atouts par leur immensité, les richesses qu'ils recèlent et les ouvertures sur le monde qu'ils proposent.

II. Des dynamiques territoriales similaires

Du fait de ces nombreuses similarités dans leur configuration, on ne s'étonnera pas de remarquer que les territoires étatsunien et brésilien ont connu des logiques de mise en valeur très proches. Les deux pays se sont d'abord développés sur le littoral atlantique, par où sont arrivés d'importants contingents de migrants européens qui ont entrepris la mise en valeur du territoire et l'exploitation de ses richesses.

Cette dynamique de front pionnier a donné lieu dans les deux pays à une « conquête de l'Ouest », région longtemps restée sauvage. Si celle-ci est aujourd'hui achevée aux États-Unis, elle demeure en cours au Brésil, où l'immense forêt amazonienne reste encore pour une large part inexploitée. Les impératifs de développement durable qui impose de la protéger rendent de toute façon la mise en valeur de cette forêt beaucoup plus compliquée que ne fut celle de l'Ouest étatsunien au XIXe siècle, à une époque où les considérations écologiques étaient beaucoup moins prises en compte.

Ce retard brésilien dans la mise en valeur du territoire par rapport aux États-Unis explique en partie le fait que le territoire étatsunien soit beaucoup plus homogène en termes de développement que celui du Brésil. En effet, si le Brésil et les États-Unis partagent le fait de voir se concentrer sur leurs littoraux les régions les plus dynamiques, cela n'a pas le même sens pour les deux pays. Pour les États-Unis, qui possèdent deux façades maritimes, cela signifie qu'ils ont désormais réussi à développer autant leur côte est que leur côte ouest. C'est donc surtout l'intérieur des terres qui apparaît en retard. En revanche, dans le cas du Brésil, c'est clairement le littoral atlantique, surtout dans sa partie sud, qui fait figure de cœur du pays. Plus on s'éloigne vers l'ouest du territoire et plus la mise en valeur est réduite et le dynamisme faible. Au final, le territoire brésilien apparaît donc comme moins efficacement valorisé que celui des États-Unis.

III. Des atouts pour s'insérer dans la mondialisation

Les déséquilibres territoriaux propres aux États-Unis et au Brésil sont largement le fruit de leur insertion dans la mondialisation : les régions qui offrent un accès facile aux réseaux mondialisés sont les plus dynamiques, notamment les grandes mégalopoles et métropoles littorales. Inversement, les régions rurales, isolées et mal desservies sont à la traîne.

Mais les choses sont en partie en voie de rééquilibrage. En effet, des régions longtemps délaissées et marginalisées, comme l'Alaska étatsunien ou l'Amazonie brésilienne, font aujourd'hui l'objet de bien des convoitises. Les importantes ressources naturelles (minerais, hydrocarbures) qu'elles recèlent sont en effet aptes à répondre à une partie non négligeable de la demande mondiale de matières premières qui ne cesse de croître.

Leur exploitation suscite cependant de vives controverses qui voient s'affronter les tenants de la protection de l'environnement d'un côté aux partisans d'une exploitation industrielle des ressources afin de soutenir l'économie de l'autre. Des arbitrages qu'effectueront les gouvernements entre ces deux tendances dépendra l'avenir de ces territoires, qui peuvent aussi bien être préservés, telles des réserves naturelles (éventuellement propices à une exploitation touristique comme les États-Unis ont su l'organiser avec leurs « parcs nationaux »), ou au contraire devenir les eldorados surpeuplés d'une nouvelle « ruée vers l'or » du XXIe siècle.

Conclusion

Les États-Unis et le Brésil sont des pays ayant d'importantes similarités géographiques. C'est pourquoi on a tendance à prévoir pour le second un destin aussi brillant qu'a connu le premier un siècle plus tôt. De fait, l'émergence économique du Brésil depuis la fin des années 1990 doit beaucoup à la formidable exploitation de ses nombreuses ressources naturelles et n'est pas sans rappeler celle qu'a développée les États-Unis depuis le XIXe siècle. Reste que le géant d'Amérique du Sud est encore loin de pouvoir prétendre rattraper celui du Nord, qui dispose pour sa part d'un territoire remarquablement mis en valeur.

Inde, avril 2013, séries ES, L et S

Les dynamiques territoriales des États-Unis.

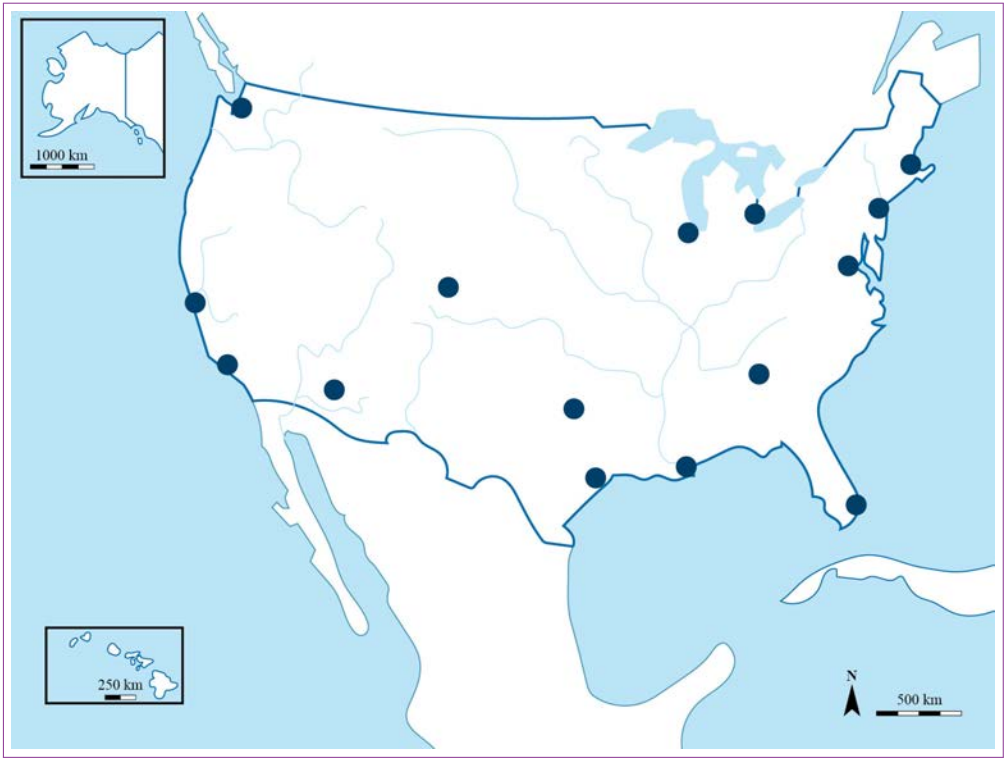

▶ Comprendre la question

Le sujet propose une interprétation de l'organisation du territoire des États-Unis, et plus précisément de mettre l'accent sur la notion de « dynamiques territoriales ». Il invite à ne pas se contenter d'une simple description, mais à mettre l'accent sur les forces et les tendances qui font évoluer le rapport des Nord-Américains à leur territoire. Dans cette optique, vous devrez insister sur l'essor de la *Sun Belt*, qui contraste avec le relatif déclin du vieux cœur industriel de la région des Grands Lacs. Par ailleurs, veillez à ne pas négliger la situation du territoire dans sa globalité, et ce qui constitue un facteur-clé de son organisation interne : ainsi, il importe de rappeler que le pays dispose d'une double façade maritime, atlantique et pacifique, qui lui offre des opportunités de développement majeures et implique des dynamiques territoriales en partie contradictoires (rivalité et complémentarité entre les Côtes est et ouest).

Légende

I. Un territoire ouvert sur le monde

- Façade maritime intercontinentale
- Effets économiques stimulants de l'ALENA
- Flux d'immigration

II. Un territoire bien mis en valeur

- Un dense réseau de métropoles
- Principaux *hubs* aéroportuaires
- Principaux axes routiers et ferroviaires
- Principaux axes fluviaux

III. Un territoire inégalement dynamique

- La mégalopole « Boswach », cœur historique, politique, culturel et économique du pays
- La région des Grands Lacs, ancien cœur industriel du pays, aujourd'hui en déclin
- La *Sun Belt*, régions du Sud et de l'Ouest en plein essor
- Les périphéries rurales

Les dynamiques territoriales des États-Unis

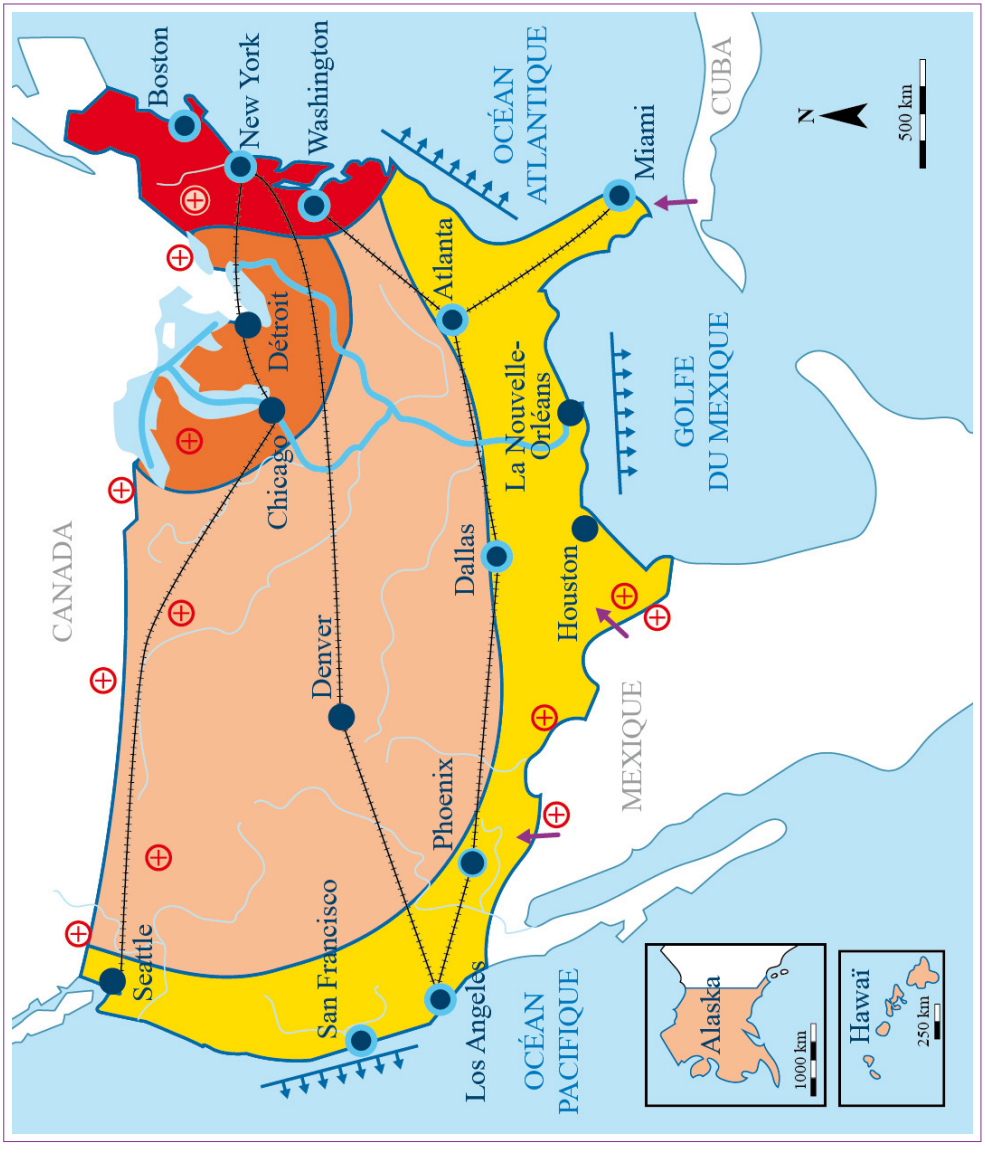

Sujet national, juin 2014, séries ES, L et S

Les dynamiques territoriales du Brésil.

▶ Comprendre la question

Le sujet porte sur le territoire du Brésil, et sur les dynamiques qui le composent. Il s'agit donc de s'intéresser à ces composantes.

L'une des principales caractéristiques du Brésil est l'importance de ses inégalités territoriales et sociales. C'est un pays où se côtoient riches et pauvres, régions prospères et régions délaissées. Il faut donc mettre en avant la pluralité du pays, tout en montrant que des dynamiques (migrations, transferts de richesses, etc.) contribuent à en rapprocher les différentes parties.

Pour cela, il faut montrer que si le Brésil est un pays émergent sur la scène mondiale, il le doit avant tout à une petite partie de son territoire : le *Sudeste*. À ce titre, le Brésil est engagé dans un double mouvement d'affirmation : d'une part, il cherche à peser plus sur la scène internationale en exploitant les nombreuses richesses de son territoire afin de les exporter vers le reste du monde ; d'autre part, il aménage ce territoire afin de mieux en tirer profit et surtout d'en réduire les graves inégalités sources de tensions qui pourraient à terme menacer l'ascension du pays.

Légende

I. Un espace inégalement développé

- Le Sudeste, région la plus développée
- Régions en voie de développement
- Le Nordeste, en retard
- L'Amazonie, en cours de mise en valeur
- Principales métropoles
- Capitale

II. Des dynamiques territoriales contradictoires

- Flux migratoires internes
- Fronts pionniers
- Littoraux dynamiques attractifs

Les dynamiques territoriales du Brésil

Polynésie, juin 2013, séries ES et L

Le Sahara, un désert aux ressources convoitées, un espace de conflits.

▶ Comprendre la question

Le sujet invite à procéder à une analyse géographique d'une région précise : le Sahara. Cette région, caractérisée par sa nature désertique, peut sembler ne présenter guère d'intérêt, mais elle se distingue par deux aspects déterminants : les ressources dont elle dispose, et les conflits dont elle est le théâtre.

Comme toujours en pareil cas, il faut être capable, non seulement de présenter les ressources et d'expliquer les conflits, mais aussi de mettre en relation ces deux éléments, en montrant comment les ressources du Sahara sont au cœur des conflits qui caractérisent la région. Il ne s'agit pas de vouloir à tout prix montrer que les conflits s'expliquent par la convoitise de ces ressources, mais de faire remarquer que cette question intervient souvent dans les conflits au Sahara, même si, à l'origine, ils peuvent être de toute autre nature.

▶ Procéder par étapes

Après avoir analysé et défini la problématique du sujet, le plus simple est de travailler au brouillon et de recenser, d'une part, les ressources sahariennes et leur localisation, et d'autre part, de relever les principaux conflits qui ont marqué récemment ou continuent d'agiter la région.

Établissez les liens qui peuvent être faits entre les deux colonnes, autrement dit les conflits pouvant être rattachés à la question des ressources.

Introduction

Le Sahara est une large bande désertique qui s'étire d'est en ouest dans la partie nord de l'Afrique, de l'Égypte au Maroc, et se caractérise par un niveau de précipitations inférieur à 100 millimètres annuels, ce qui rend toute culture impossible hors des rares oasis, et la vie humaine particulièrement difficile. C'est le plus grand désert du monde, situé au cœur d'un continent, l'Afrique, dont la place dans la mondialisation est fort marginale. Beaucoup d'aspects, *a priori*, concourent à faire de cette région un « trou noir » de la mondialisation, laissée à l'écart des flux qui sillonnent la planète. Il n'en est pourtant rien, car le Sahara apparaît comme l'une des régions d'Afrique les plus convoitées. Peu peuplé, le Sahara est pourtant une région très exploitée, en raison de la richesse de son sol qui regorge de ressources dont certaines sont particulièrement recherchées, à commencer par le gaz et le pétrole. Il n'est donc pas étonnant que la captation et l'exploitation de ces ressources donnent lieu à de nombreuses rivalités. Nous allons essayer d'expliquer en quoi les richesses du Sahara sont, pour une bonne part, à l'origine des nombreux conflits qui l'affectent et en font à l'heure actuelle une des zones les plus dangereuses du monde.

Après avoir dressé le tableau des ressources dont dispose le Sahara, nous évoquerons les nombreux acteurs économiques présents dans la région et les conflits qui les opposent.

I. Le Sahara : peu d'hommes mais beaucoup de richesses

1. Des ressources abondantes mais pas illimitées

Paradoxalement pour un désert, le Sahara est d'abord riche par ses ressources en eau qui proviennent essentiellement de nappes souterraines. Celles-ci sont situées en profondeur, mais ne sont pas renouvelables. Leur exploitation, notamment à des fins d'irrigation, finira donc par les tarir. Le Sahara possède également de nombreuses ressources minérales qui sont très recherchées à l'exportation comme le fer, le cuivre, l'or et les phosphates. On y trouve surtout quelques-unes des plus grandes mines d'uranium au monde, situées sur le territoire nigérien, un minerai d'une importance capitale puisqu'il est nécessaire au fonctionnement des centrales nucléaires. Enfin, le Sahara recèle des hydrocarbures, principalement sur les territoires algérien et libyen, contribuant à assurer la prospérité de ces États, qui, depuis plusieurs décennies, en retirent une rente considérable. Comme l'eau, toutes ces ressources sont épuisables, ce qui explique que chacun veut les exploiter au maximum avant qu'elles ne se tarissent. Seule une ressource saharienne semble inépuisable : le soleil. C'est pourquoi de nombreux projets sont en cours d'étude afin de développer d'immenses champs de panneaux solaires destinés à produire de l'électricité.

2. Un peuplement lié aux ressources

Par définition, le Sahara, en tant que désert, se caractérise par son faible peuplement : à peine 5 millions d'habitants sur 10 pays et 9 millions de km^2. Ces populations sont très inégalement réparties, et se concentrent principalement autour des oasis et des gisements de matières premières. Certaines conservent un mode de vie nomade traditionnel, selon les coutumes ancestrales de la région. Mais nombre des habitants du Sahara n'en sont pas originaires et ne font qu'y passer. Ce sont des travailleurs expatriés, venus du monde entier, employés par les sociétés d'extraction de matières premières qui les logent dans des baraquements construits à proximité des lieux de travail. Ce qui explique que cette région, bien qu'elle offre des conditions de vie très difficiles, voit sa population augmenter régulièrement.

II. Un terrain de rencontre pour de multiples acteurs

De nombreux acteurs économiques sont présents au Sahara. Chacun y défend ses intérêts qui peuvent entrer en contradiction avec ceux des autres, d'où les sources de conflits. Mais ils peuvent aussi être amenés à s'allier entre eux pour mieux défendre leurs positions.

1. Les États

Le Sahara n'a pas d'unité politique : il est fragmenté en une dizaine d'États qui ne sont réunis dans aucune organisation régionale. Certains entretiennent d'ailleurs de très mauvaises relations, comme le Maroc et l'Algérie, qui s'opposent, entre autre, sur le tracé de leur frontière commune dans le désert. Ces États sont tous centrés sur d'autres régions et peinent à assurer le contrôle de leur propre territoire saharien aux marges lointaines, souvent habité par des populations ethniquement minoritaires par rapport au reste de la population du pays. Le risque pour ces États de perdre le contrôle de leurs provinces sahariennes est quasi permanent : leur immensité rend difficile le contrôle des frontières dont les limites sont assez floues. Pourtant, en raison des richesses que recèle le Sahara, chacun de ces États veille scrupuleusement au respect de sa souveraineté et n'entend pas céder la moindre parcelle de désert. C'est le cas du Maroc, qui doit faire face depuis plusieurs décennies aux revendications d'indépendance des populations du Sahara occidental, région stratégique pour son économie et qu'il ne veut laisser échapper sous aucun prétexte.

2. Les entreprises

Les entreprises, souvent alliées aux États dont elles ont besoin du soutien, jouent un rôle crucial au Sahara. Ce sont elles qui tirent profit de l'exploitation des ressources de la région. Ces entreprises sont pour la plupart des firmes transnationales venues d'Occident

ou de plus en plus de Chine, qui obtiennent les droits d'exploiter des gisements d'hydrocarbures ou de minerais en échange du paiement d'une redevance. Elles disposent de savoir-faire et de matériel que ne maîtrisent pas les États de la région et qui sont indispensables à l'exploitation des ressources. C'est pourquoi il existe une forte interdépendance entre les entreprises et les États sahariens : celles-ci ont besoin de l'autorisation des États pour travailler, et les États ont besoin de leur savoir-faire pour pouvoir tirer leur part de profit des richesses du sous-sol. On comprend que dans ces conditions les États et les entreprises ont plus intérêt à coopérer qu'à s'opposer. À titre d'exemple, on peut citer le cas de la multinationale française Areva, qui exploite les mines d'uranium du Niger, et qui est très influente sur la scène politique du pays. Mais il arrive aussi qu'un État souhaite assurer lui-même l'exploitation de ses ressources. Il crée alors une entreprise publique, qui exploite pour son propre compte les ressources du pays. C'est par exemple le cas de la Sonatrach, la grande société d'hydrocarbures de l'État algérien.

3. Les groupes mafieux

En raison des richesses qu'il recèle, le Sahara est le théâtre d'action de nombreux groupes mafieux. Il peut s'agir d'organisations purement crapuleuses qui imposent aux entreprises travaillant dans la région le paiement d'un « impôt » en échange de leur tranquillité, alors que d'autres sont spécialisées dans les activités de contrebande, faisant transiter par le désert des immigrés clandestins venus d'Afrique subsaharienne, ainsi que des armes, de la drogue ou des produits de contrefaçon. Enfin, depuis quelques années, on a vu se multiplier des groupes terroristes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui agissent au nom d'une idéologie politique islamiste, mais se comportent comme n'importe quel groupe mafieux pour financer ses activités : prise d'otage contre rançon, contrôle des voies de circulations pour obtenir des droits de passage, contrebande de cigarettes, etc.

III. Le Sahara : une terre de conflits

1. À qui appartiennent les ressources sahariennes ?

On l'a pressenti, nombre de conflits au Sahara ont pour origine des intérêts qui se font concurrence pour l'appropriation des ressources. De très nombreux pays sahariens doivent faire face à des mouvements de rébellion de populations habitant ces régions riches en ressources, et qui contestent leur exploitation au profit d'entreprises liées à un État central lointain dans lequel elles ne se reconnaissent pas. Lorsque l'État nigérien par exemple s'enrichit par le commerce de l'uranium des provinces sahariennes, l'argent qui est généré est réinvesti (s'il est réinvesti...) ailleurs dans le pays, et surtout dans les régions les plus peuplées. Les populations des régions sahariennes étant sou-

vent issues de groupes minoritaires, elles s'estiment spoliées du produit des richesses contenues sur leur propre territoire. Ce qui explique que certaines prennent les armes pour réclamer une meilleure répartition des profits, voire leur indépendance. Il arrive parfois qu'une grande entreprise, parce qu'elle veut prendre la place occupée par une autre, soutienne en sous-main ces rebellions : si celles-ci l'emportent, l'entreprise bénéficiera de meilleures conditions d'exploitation.

2. Le péril terroriste

Le développement du terrorisme islamiste dans la région saharienne constitue un nouveau type de conflit qui n'est pas directement lié aux ressources de la région : ce n'est pas pour se les approprier que les djihadistes commettent des attentats et des prises d'otages, mais, au contraire, pour faire fuir les investisseurs étrangers et ainsi mettre en difficulté les États sahariens en s'attaquant aux ressources économiques. Même les groupes djihadistes sont liés aux trafics en tout genre qui caractérisent le Sahara, et les rançons qu'ils obtiennent contribuent au financement de leurs activités. La prise d'otage géante du site gazier d'In Amenas en janvier 2013 dans le Sahara algérien, rappelle le danger que fait peser l'activité terroriste de la région sur les ressources économiques des pays. Des moyens considérables ont été déployés pour tenter de l'endiguer, mais rien ne dit qu'ils seront efficaces compte tenu du terrain complexe et difficilement contrôlable qu'est le désert saharien.

Conclusion

Le Sahara concentre de nombreux enjeux qui font de cette zone l'une des plus convoitées au monde. Riche de nombreuses ressources particulièrement recherchées, l'essentiel des revenus qui en découlent revient aux États qui se les partagent. Depuis longtemps, le Sahara est une région agitée par les revendications d'indépendance ou d'autonomie des populations locales. S'y ajoutent les rivalités entre les entreprises impliquées dans l'exploitation des ressources, et l'activité de déstabilisation organisée par des groupes terroristes. Autant de raisons qui font de ce désert, en ce début de XXIe siècle, un des points sensibles de la planète en termes de géopolitique.

Liban, mai 2013, séries ES et L

Le continent africain face au développement et à la mondialisation.

▶ Comprendre la question

Le sujet reprend exactement l'intitulé du programme et ne pose donc pas de problème majeur de compréhension. Il met en parallèle les notions de développement, en termes de conditions de vie, et de mondialisation, c'est-à-dire de connexion aux réseaux mondialisés.

L'erreur serait d'étudier isolément l'une et l'autre de ces notions sans chercher à les confronter. La formulation du sujet indique qu'il faut montrer le rapport entre développement et mondialisation, ou pour être plus précis, entre retard de développement et déficit d'intégration à la mondialisation en ce qui concerne le continent africain. Autrement dit, montrer que si l'Afrique est mal intégrée au processus de mondialisation, c'est d'abord parce qu'elle connaît un sous-développement dont elle ne parvient pas à sortir. À partir de ce constat, il faut essayer d'ébaucher des solutions qui permettraient au continent africain de sortir de ce cercle vicieux.

▶ Procéder par étapes

Réunissez au brouillon l'ensemble de vos connaissances sur le sujet, en les répartissant en deux colonnes : d'une part ce qui est relatif à la place de l'Afrique dans la mondialisation et d'autre part ce qui relève de son développement. Mais il faut surtout, une fois ce premier travail effectué, chercher, par un système de flèches par exemple, à établir des liens entre ces deux thèmes d'analyse.

La nécessité d'avoir une compréhension tout en nuances, à propos de ce qui caractérise le continent africain, rend importante la mobilisation d'exemples précis qui donneront un caractère concret à vos analyses.

Reste à élaborer le plan de votre composition. Plusieurs solutions sont envisageables, comme celle de traiter du retard de développement dans une première partie, du déficit d'intégration à la mondialisation dans une deuxième, et du lien entre les deux dans une troisième. Pour notre part, nous proposons un autre plan qui commence par dresser le tableau des difficultés africaines, qui montrera que certaines régions du continent échappent à ce sombre destin, avant de terminer par une dernière partie évoquant les défis que doit surmonter l'Afrique pour venir à bout de ses retards.

Introduction

Par sa démographie particulièrement dynamique, l'Afrique se place au cœur des mutations actuelles de l'espace mondial. C'est un continent plein de ressources qui pourrait disposer de nombreux atouts sur le plan international.

Ce continent, qui compte plus d'un milliard d'habitants, demeure associé dans les esprits à l'idée de « malédiction ». C'est la région du monde la moins développée, mais également la moins bien connectée aux réseaux de la mondialisation. Nous allons donc nous demander si l'Afrique est condamnée au retard et à la marginalité, ou si elle peut, au contraire, enclencher une dynamique qui lui permettrait de venir à bout de ses difficultés.

Nous commencerons par dresser le constat des difficultés du continent, puis nous verrons que certains pays font exception et constituent des modèles porteurs d'espoir pour l'ensemble de la région. On s'interrogera enfin sur les défis qui, s'ils sont relevés, permettront à l'Afrique de jouer le rôle qui lui revient sur la scène internationale.

I. Un continent en marge et en retard de développement

1. Un retard de développement important

La concentration de la plupart des pays les moins avancés de cette région du monde (33 des 48 PMA recensés par l'ONU sont africains) fait de l'Afrique le continent le moins développé de la planète. Ce retard se traduit par le maintien d'un fort taux d'analphabétisme et par une espérance de vie qui demeure parmi les moins élevées au monde. L'espérance de vie moyenne d'un Africain est de 55 ans, alors que l'espérance de vie moyenne à l'échelle mondiale est de 68 ans. Le faible taux d'urbanisation du continent (40 %) témoigne également de ce retard, et son augmentation rapide, qui pourrait être vue comme un signe de développement, masque en réalité le développement massif des bidonvilles où se concentrent la misère, la violence et les maladies contagieuses. Le chemin est donc long à parcourir. Il faut pourtant nuancer ce constat en rappelant que les situations qui prévalent d'un pays africain à l'autre peuvent être très différentes. Globalement, en matière de développement, les pays d'Afrique du Nord connaissent des situations beaucoup moins préoccupantes que celles qui prévalent au sud du Sahara.

2. Une faible participation à la mondialisation

L'Afrique ne participe que marginalement à la mondialisation. Le continent ne génère que 3 % des flux marchands internationaux. Il dispose de très peu d'infrastructures industrielles et ne peut guère exporter. En retour, comme la plupart des pays n'ont pas de classes moyennes suffisamment développées pour être des pôles de consommation,

les flux d'importation sont très faibles. L'atout majeur du continent réside cependant dans les nombreuses et précieuses matières premières qu'il exporte (or, diamants, phosphate, zinc, uranium...). Mais un atout peut aussi se révéler être une faiblesse : en exportant ses matières premières plutôt qu'en les transformant sur place, l'Afrique se prive d'un moyen de développer son appareil industriel. L'exploitation de ces matières premières, qui est principalement assurée par des entreprises non africaines, n'a donc que de maigres retombées en termes de développement pour le continent africain lui-même et ses populations.

II. Une inégale intégration à la mondialisation

1. Des pays qui tirent leur épingle du jeu

Il est difficile de traiter avec précision d'une problématique à une échelle aussi large que celle d'un continent. En Afrique comme ailleurs, les situations locales sont variées et parfois contradictoires. Le niveau de développement de certains pays africains est beaucoup plus avantageux que ne le laisse supposer la moyenne globale du continent. Certains pays, souvent les mêmes, s'affirment progressivement comme des pôles dominants qui parviennent à s'insérer aux flux de la mondialisation et font figure de leaders régionaux en mesure de jouer un rôle d'entraînement sur leurs voisins. C'est le cas en particulier de l'Afrique du Sud dont l'économie est de loin la plus puissante du continent. Elle possède le premier PIB africain avec 525 milliards de dollars, devant l'Égypte (499 milliards de dollars). À elle seule, l'Afrique du Sud réalise un quart du PIB de l'Afrique. Avec en moyenne 5 % de croissance économique par an, elle présente des résultats qui caractérisent un pays émergent plutôt avancé, comme en témoigne son intégration au groupe des BRICS. Le pays est le premier en Afrique en termes de nombre et de poids des FTN. Certaines d'entre elles sont assez bien placées sur la scène mondiale, comme le groupe Goldfields, deuxième au monde pour l'or et l'uranium.

2. Le poids de la mondialisation informelle

Au-delà des espoirs suscités par les leaders régionaux comme l'Afrique du Sud, l'ensemble du continent africain est mieux connecté au reste du monde qu'il n'y paraît. Si l'on ne se fie qu'aux statistiques des autorités internationales, on occulte tout un pan de l'activité africaine, largement informelle ou souterraine et donc absente des statistiques officielles. Sous un autre aspect, l'Afrique n'est pas totalement marginale dans la mondialisation, car elle est l'une des régions du monde qui connaît les plus importants flux migratoires de la planète. En retour, l'existence d'une importante diaspora africaine partout dans le monde génère des flux de tous ordres (argent, biens, informations). Ainsi, des sociétés comme Western union, spécialisées dans les transferts de fonds internatio-

naux, sont particulièrement actives en Afrique et participent à la relier étroitement au reste de la planète.

III. Les défis de l'Afrique

1. Réguler la démographie et éduquer les populations

L'Afrique est le continent qui connaît la plus forte croissance démographique, avec deux fois plus d'habitants qu'en 1980, et cette croissance se poursuit : le Nigeria à lui seul compte aujourd'hui plus de 170 millions d'habitants. Le taux de fécondité y est très élevé (plus de cinq enfants par femme) alors que le taux de mortalité a baissé, même s'il reste plus important qu'en Europe ou en Asie. L'Afrique est donc en pleine transition démographique, et ce continent est celui qui compte la population la plus jeune au monde, la moitié ayant moins de 25 ans. Le grand nombre et la jeunesse de la population africaine constituent un atout considérable pour son avenir, mais pose un défi qu'il sera nécessaire de relever pour que les pays africains puissent aller de l'avant. En effet, le principal écueil qu'ils rencontrent est celui de l'éducation. À quoi bon avoir une population nombreuse si celle-ci ne dispose pas des moyens lui permettant d'être utile au développement économique du pays ? Or l'éducation a un coût et apparaît à de nombreux États pauvres comme un luxe. Le problème se trouve accru par l'émigration, qui voit souvent les éléments de la population les mieux éduqués quitter le pays à la fin de leurs études.

2. Approfondir l'intégration régionale

Les frontières africaines, tracées par les puissances coloniales européennes, ont divisé les peuples du continent entre plusieurs États (on trouve ainsi des Wolofs au Mali et au Sénégal) et tous les États sont divisés entre plusieurs ethnies. Cela a conduit à d'importants conflits : génocide au Rwanda en 1994, et partition du Soudan en 2011, entre Soudan du Sud, peuplé de populations noires de religion chrétienne ou animiste, et Soudan du Nord, peuplé d'Arabes musulmans. Cette forte conflictualité qui caractérise le continent africain constitue un autre obstacle majeur à son développement. Pour y mettre un terme et espérer peser sur la scène internationale, il est nécessaire pour l'Afrique d'accroître ses politiques de coopération régionale en s'inspirant de ce qu'on fait les Européens avec l'Union européenne ou les Américains du Nord avec l'ALENA. Il existe une Union africaine, mais celle-ci demeure plus symbolique que réelle car les rivalités entre pays freinent pour l'instant une réelle collaboration entre eux, notamment sur le plan économique.

Conclusion

Le retard de développement et le déficit d'intégration à la mondialisation sont deux problèmes intimement liés en ce qui concerne le continent africain. Mais ce constat peut être nuancé, car l'Afrique connaît une situation qui diverge selon les pays et certains s'en sortent bien mieux que d'autres. Une meilleure régulation démographique couplée à d'ambitieuses politiques de développement à l'échelle continentale pourrait aider à surmonter ce retard. Une coopération renforcée entre pays africains pourrait permettre de réels progrès sur le plan de l'économie mondialisée. Reste que le scénario le plus plausible à l'heure actuelle, est celui d'une intégration différenciée des différents pays africains à la mondialisation. Si celle-ci est et sera plus encore à l'avenir bénéfique à certains pays du continent qui y trouvent une opportunité de développement, rien ne garantit que ses effets bénéfiques se répandront aux autres pays africains. Au contraire, les phénomènes observés sur d'autres continents en voie d'insertion à la mondialisation, comme l'Asie du Sud ou l'Amérique latine, tendent à faire penser que le développement s'accompagne plus souvent d'un accroissement des inégalités à l'échelle locale que d'une réduction. Ainsi, si la mondialisation s'impose clairement comme une chance pour l'Afrique, elle ne l'est sans doute pas pour tous les Africains.

Centres étrangers, juin 2014, séries ES, L et S

Le continent africain : contrastes de développement et inégale intégration dans la mondialisation.

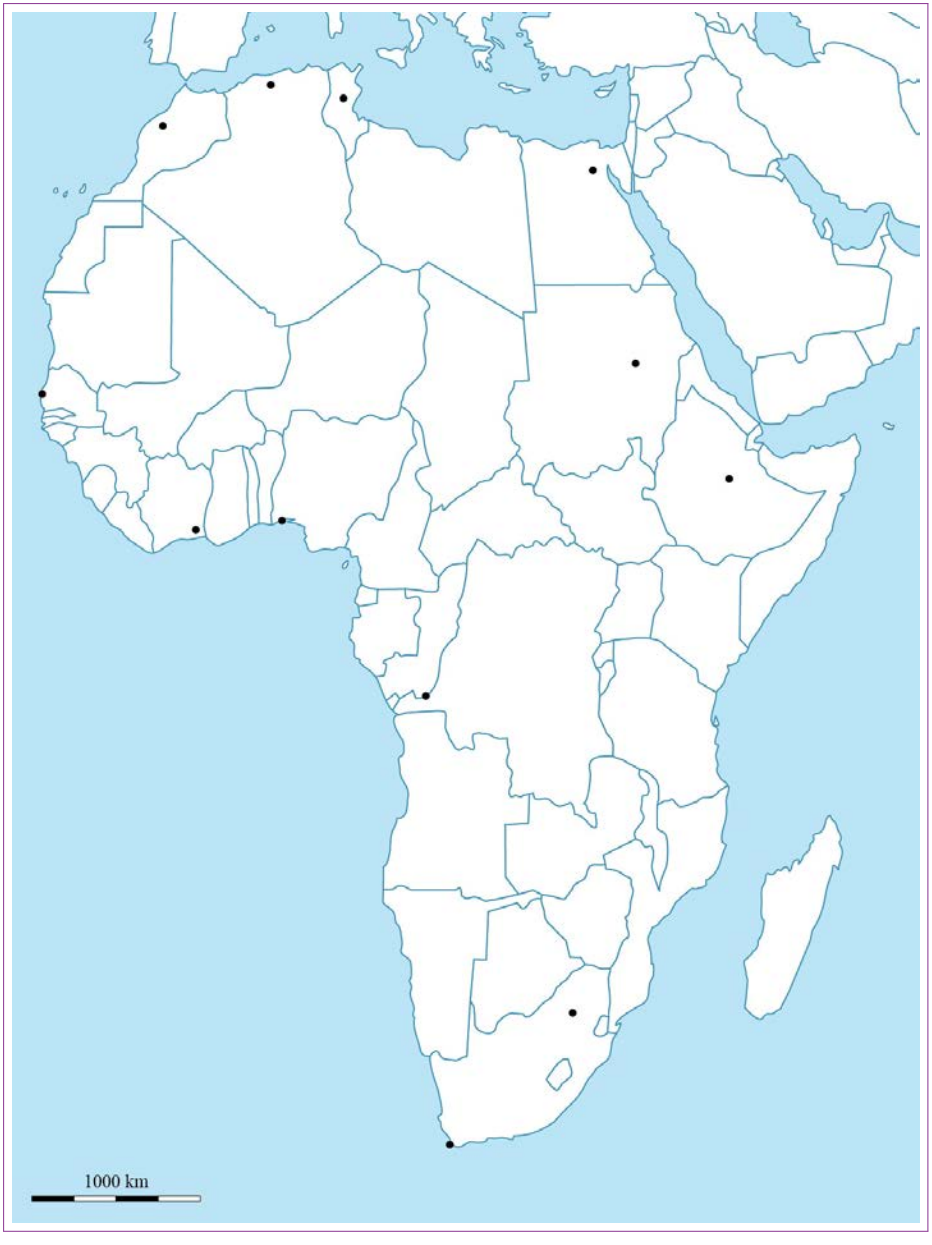

▶ Comprendre la question

Le croquis à compléter reprend les problématiques traitées dans le cours : étudier le continent africain à la fois sous l'angle de ses contrastes de développement, à toutes les échelles et sous l'angle de son inégale intégration à la mondialisation. Comme toujours lorsque sont envisagées deux angles d'approches d'une même région, l'objectif n'est pas de les traiter l'une après l'autre, mais bien de les articuler en montrant les contrastes qui existent à l'échelle du continent. L'insistance sur la diversité (« contrastes » et « inégale ») doit inciter à faire preuve de discernement dans le choix des figurés de la légende : évitez de donner de l'Afrique une image monolithique et uniforme. Au contraire, montrez la diversité des situations entre les pays, en tenant compte notamment dans votre réflexion des nombreuses spécificités de l'Afrique du Nord par rapport au reste du continent.

Légende

I. Des atouts pour s'insérer dans la mondialisation...

- Ressources en hydrocarbures
- Ressources minières
- Grands ports
- Principales métropoles
- Passages maritimes stratégiques

II. ... mais de nombreux handicaps...

- Piraterie maritime active
- Zone d'action d'AQMI
- Principaux conflits armés
- Pays déstabilisés par les « Printemps arabes »

III. ... qui expliquent la situation contrastée du continent.

- L'Afrique du Sud, le leader politique et économique du continent
- Les pays d'Afrique du Nord qui bénéficient de leur proximité avec l'Europe et le Moyen-Orient
- Les pays intégrés à la mondialisation mais très dépendants des exportations de matières premières
- Les pays exclus de la mondialisation, les PMA

Le continent africain : contrastes de développement
et inégale intégration dans la mondialisation

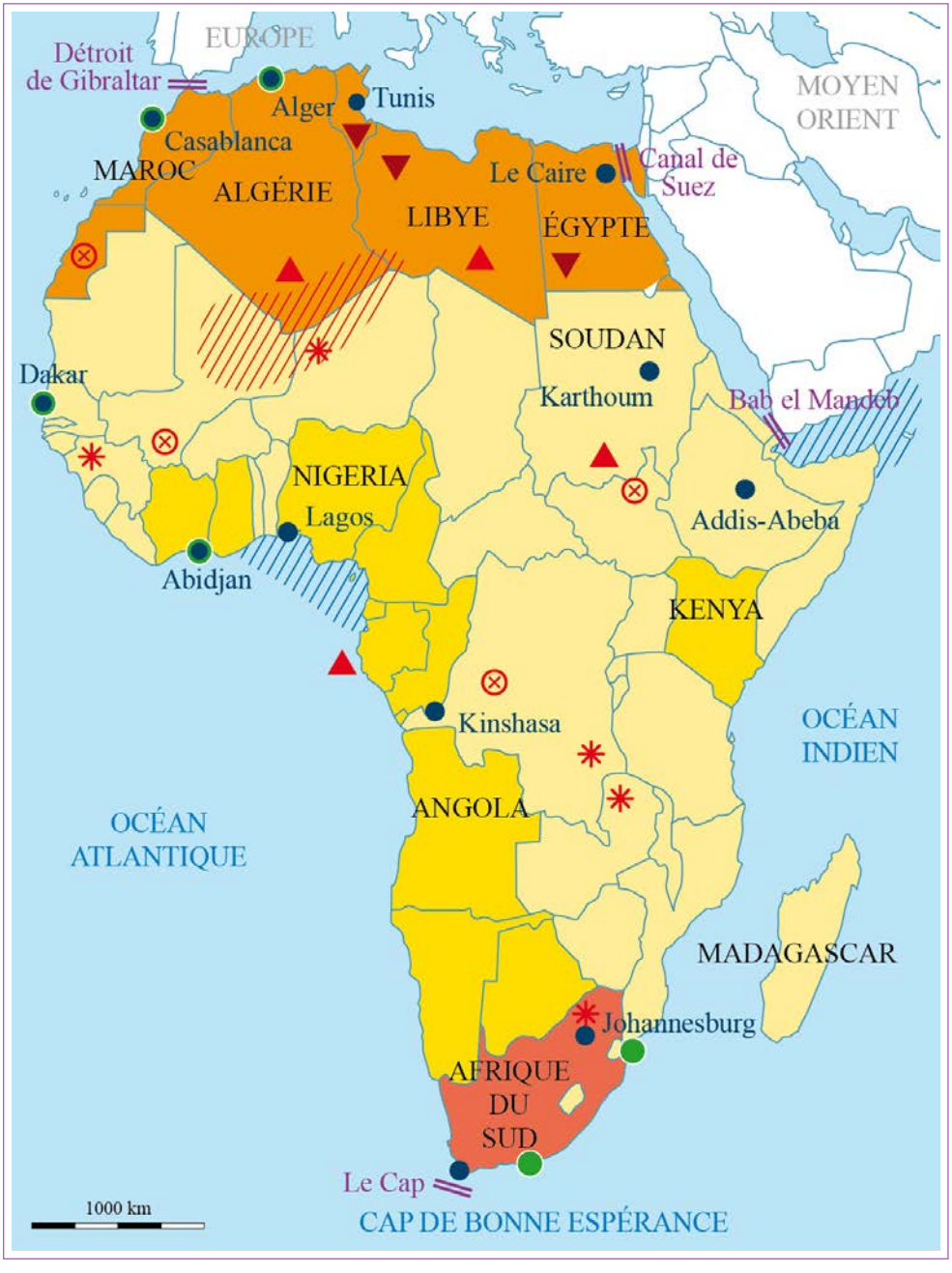

Sujet zéro du ministère, séries ES et L

Montrez en quoi ces deux documents rendent compte de la situation contrastée du continent africain face au développement et à la mondialisation. Quel regard critique peut-on porter sur ces documents ?

Document 1

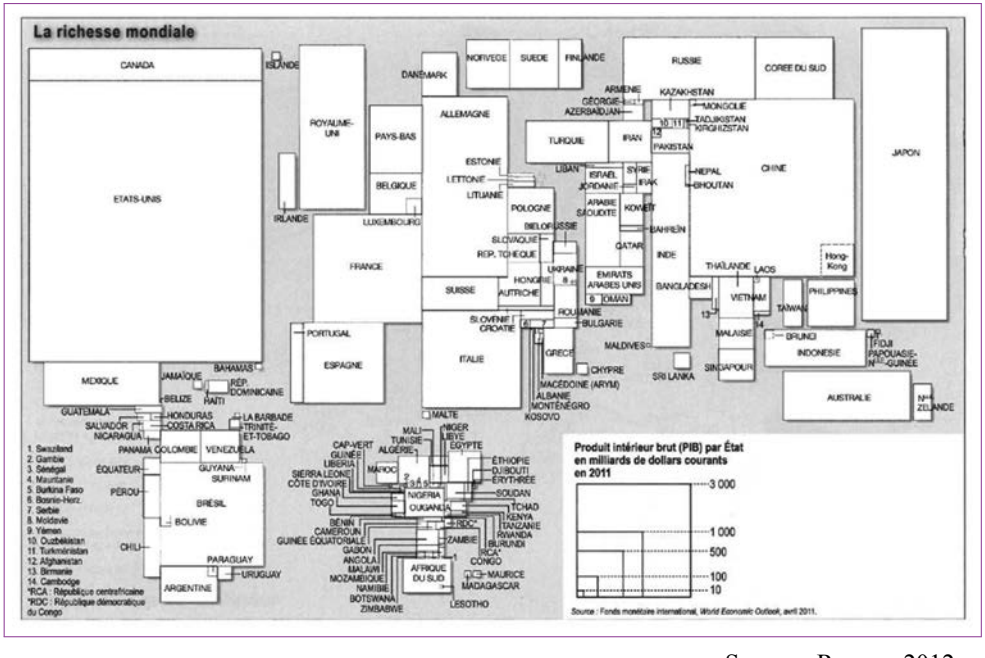

Source : Ramses 2012.

Document 2

Le téléphone portable en Afrique

Défiant les scénarios les plus optimistes, l'Afrique comptabilisait plus de 267 millions d'abonnements au mobile fin 2007 et, compte tenu du taux de progression évalué encore aujourd'hui à 40 %, on a sans doute déjà largement dépassé ce chiffre. [...]

Cela fait longtemps maintenant que le téléphone portable fait partie du paysage africain, avec ses surnoms et les nouvelles habitudes – et nuisances – que l'on trouve partout dans son sillage. En avoir un serait même une « obligation », à lire le message de Charles de Kinshasa, « sinon on n'est pas dans le réseau ». Preuve s'il

en était encore besoin de sa propagation fulgurante parmi les populations urbaines africaines, tous les entretiens audio enregistrés lors de cette enquête ont été réalisés grâce au cellulaire, nos témoins ne disposant d'aucun autre numéro pour les joindre. « Imaginez à la maison, nous raconte Abdoulaye de Ndjamena, nous sommes dix, et sept ont un téléphone portable. » [...]

Dans des pays où la téléphonie fixe est presque inexistante, [...] le mobile continue son implacable progression. L'association GS/ WX, qui regroupe quelque 750 opérateurs à travers le monde, affirme d'ailleurs vouloir investir 50 milliards de dollars supplémentaires en Afrique subsaharienne pour « couvrir 90 % de la population d'ici les cinq prochaines années ». Autre signe de la concurrence entre les acteurs économiques sur cette zone, le rachat de 70 % de Ghana Telecom par le géant britannique Vodafone en juillet dernier pour la somme de 900 millions de dollars ! Marché en formidable expansion, le secteur du mobile a en outre un impact beaucoup plus fort en Afrique qu'ailleurs, selon Vanessa Gray du département des statistiques de l'Union internationale des télécommunications.

Bien sûr, le phénomène est très variable d'une région à l'autre. Comme pour l'Internet, ce sont les extrémités sud et nord du continent qui sont en tête pour le nombre d'abonnements, avec respectivement 85 % et 53 % des personnes effectivement munies d'un téléphone, contre un peu plus de 25 % pour l'Afrique subsaharienne. Entre un pays et un autre, les écarts ne sont pas moins saisissants : moins de 2 % d'abonnements en Éthiopie contre près de 90 % au Gabon... [...]

Si les villes africaines résonnent de plus en plus des conversations bruyantes des abonnés au téléphone portable [...], les campagnes africaines en revanche sont encore très calmes. En 2007 selon IVIT, 7 % des foyers africains disposent effectivement d'un téléphone mobile en zone rurale. Et si les endroits où l'on peut capter le signal sont de plus en plus étendus, 40 % de la population n'est pas encore couverte par un réseau de téléphonie mobile, soit plus de 300 millions de personnes. »

Source : d'après Anne-Laure Marie, article publié sur le site de Radio France International (RFI) le 22 octobre 2008, www.rfi.fr.

▶ Comprendre la question

À partir de deux documents, le sujet invite à exposer les enjeux du développement et de la mondialisation dans le cas du continent africain. Comme toujours dans une étude de documents, il faut éviter les généralités, mais bien s'appuyer sur l'analyse et le commentaire.

Dans ce cas, l'exercice est ici plus difficile qu'à l'accoutumée, car ces deux documents ne sont pas les plus pertinents sur le sujet, n'évoquant pas de nombreux aspects importants. Faut-il alors combler ces lacunes par vos connaissances de cours au risque d'être hors sujet ?

La formulation du sujet fournit la réponse, et invite le candidat à porter un « regard critique » sur les documents. Il ne faudra donc pas se contenter de commenter ces documents, mais de développer les aspects qui leur font défaut.

▶ Procéder par étapes

Il faut en premier lieu recouper ses connaissances avec les informations fournies par les documents, et relever ce qui montre la marginalité de l'Afrique dans la mondialisation, ainsi que son retard de développement.

Le document 1 renseigne sur le PIB des pays plutôt que sur l'IDH, ce qui est insuffisant pour traiter du développement : il évoque la richesse des pays et non les activités et les flux qui l'intègrent au processus de mondialisation.

Le document 2 porte sur un sujet très précis, le développement de la téléphonie mobile en Afrique, et va apparemment à contre-courant de ce qu'on cherche à démontrer : le retard de développement et d'intégration dans la mondialisation du continent africain, mais est cependant d'une grande utilité pour nuancer cette réalité globale.

On peut ainsi livrer une analyse en trois temps : montrer, à l'aide du document 1, les difficultés de développement et d'insertion dans la mondialisation du continent africain. Ensuite, à partir du document 2, nuancer cette affirmation en apportant d'autres éléments. Enfin, dans une troisième partie, on peut exercer son regard critique en soulignant le caractère insuffisant des documents proposés pour répondre au sujet, et pourquoi pas en proposant des documents qui l'auraient mieux illustré.

Introduction

Le continent africain se trouve largement en marge du processus de mondialisation, mais ce constat doit être nuancé selon les régions et les secteurs que l'on prend en compte. C'est précisément ce que nous permettent de faire les deux documents proposés à notre analyse. Le premier, extrait du rapport Ramses 2012, est une carte par anamorphose sur laquelle chaque État du monde apparaît avec une taille qui varie selon l'importance de son PIB. Le second, extrait d'un reportage de la station de radio française RFI, est relatif à l'utilisation du téléphone portable en Afrique. Dans un premier temps, nous allons montrer que l'Afrique demeure en retard sur le reste du monde face au développement et à la mondialisation. Nous verrons ensuite que ce constat d'ensemble mérite d'être nuancé. Nous terminerons enfin en soulignant l'insuffisance des documents mis à notre disposition pour répondre pleinement à la problématique soulevée.

I. Le retard de l'Afrique

Le document 1 montre mieux que tout autre le retard de l'Afrique par rapport au reste du monde. C'est de très loin le continent le moins riche. Sur la carte par anamorphose, l'ensemble des pays africains est à peine plus grand, donc plus riche, que le seul Royaume-Uni. Dans ces conditions, on mesure à quel point l'Afrique n'a qu'une importance marginale dans les échanges mondiaux. Quant au document 2, s'il peut donner l'impression d'une Afrique développée car très connectée par le biais du téléphone mobile, il n'oublie pas de préciser que l'essor du téléphone portable est d'abord lié à l'absence de réseau de téléphonie fixe, signe caractéristique du sous-développement des infrastructures de la région.

II. Un retard relatif

Le retard de développement de l'Afrique doit cependant être nuancé selon les pays. On constate sur le document 1 que le PIB des pays du Maghreb et celui de l'Afrique du Sud sont sensiblement plus élevés que ceux des autres pays africains. Ils semblent donc un peu moins à l'écart du développement que leurs voisins. Par ailleurs, le document 2 rappelle que de forts contrastes de développement et de connexion aux réseaux mondialisés existent à l'intérieur de chaque pays africain : globalement, les villes sont mieux connectées et plus développées que les campagnes. En outre, la faible insertion de l'Afrique dans le processus de mondialisation est contrecarrée par l'intérêt que suscite le marché africain du mobile, dont le document 2 nous apprend qu'il a poussé la firme multinationale britannique Vodafone à se porter acquéreur d'un opérateur africain.

III. Des documents à utiliser avec un regard critique

Quoi qu'il en soit, ces deux documents ne peuvent suffire à dresser un tableau précis de l'état du développement et de la participation à la mondialisation du continent africain. Le document 1 représente le PIB des pays, indicateur qui permet de mesurer leur richesse mais qui ne prend pas en compte toutes les composantes utilisées pour calculer l'IDH inhérent à chaque pays. Ainsi, afin d'étudier le développement, une carte de l'IDH aurait été bien plus utile. En ce qui concerne le document 2, qui porte sur un secteur très spécifique dont l'essor fulgurant est lié avant tout à la déficience des réseaux de téléphonie fixe, il n'est pas très représentatif du niveau de développement réel de l'Afrique.

Conclusion

À l'aide des deux documents proposés, on a donc pu montrer que la présentation caricaturale d'une Afrique totalement détachée du train de la mondialisation et restée à l'écart du développement est trop simpliste. Il est en effet difficile de parler au singulier d'une région aussi vaste et contrastée que l'Afrique. Il est cependant tout aussi difficile d'en parler avec précision à l'aide de seulement deux documents, qui ne permettent de voir qu'une infime partie de la complexe réalité africaine.

Sujet 19

Inde, avril 2014, séries ES et L

L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance.

▶ Comprendre la question

Ce sujet invite à étudier l'Asie du Sud et de l'Est à partir de deux angles d'approche : la démographie d'une part, l'économie de l'autre. L'exercice consiste à dégager ce qui peut mettre en relation ces deux aspects, à ne pas se contenter de les traiter séparément. Le choix de ces deux thématiques n'a rien de surprenant, puisqu'elles recoupent les caractéristiques originales de cette région d'Asie : de fortes densités de population et des taux de croissance économique très élevés. Encore faut-il les étudier en rendant toutes les nuances qui s'imposent, car la situation varie considérablement d'un pays de la région à l'autre.

▶ Procéder par étapes

Commencez par recenser au brouillon les principaux éléments de réponse, appuyés par des exemples qui vous permettront d'évoquer la situation démographique de l'Asie du Sud et de l'Est, puis sa situation économique. Ensuite, il est important de repérer quels liens peuvent être établis entre ces deux ordres d'analyse qui ne vont pas sans avoir d'effets l'un sur l'autre. Il ne reste plus qu'à élaborer un plan permettant d'évaluer, sur les plans démographique et économique, les forces et les faiblesses de l'Asie du Sud et de l'Est.

Introduction

Concentrant près de la moitié de l'humanité, l'Asie du Sud et de l'Est rattrape de plus en plus son retard économique sur l'Occident et s'impose désormais comme un pôle central de l'économie mondiale.

Inspirés par le modèle japonais, tirés par la locomotive chinoise et ses taux de croissance fulgurants, tous les pays de la région connaissent aujourd'hui de profondes mutations qui témoignent de leur émergence sur la scène internationale. Mais les situations demeurent très contrastées au sein de cet immense ensemble qui réunit des pays aux profils et aux trajectoires fort différents. La réussite actuelle de certains d'entre eux n'est pas sans poser des problèmes quant à la viabilité de leur modèle de développement. De même la démographie globalement dynamique de la région ne pourra pas perdurer sans conséquences. En quoi la démographie asiatique est-elle liée à l'émergence économique de la région ? Quels sont les défis que la région la plus peuplée du monde a à relever pour conserver son développement économique.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur les spécificités de la démographie de l'Asie du Sud et de l'Est. Puis nous étudierons son dynamisme économique. Enfin, on s'interrogera sur les limites possibles de l'émergence asiatique.

I. Une démographie originale

1. Une très forte concentration humaine

Deux mastodontes démographiques, la Chine et l'Inde, toutes deux peuplées de plus d'un milliard d'habitants, contribuent à faire de l'Asie du Sud et de l'Est le cœur démographique du monde. Près de 4 milliards d'êtres humains vivent dans cette seule partie du monde, dont la densité moyenne de 140 habitants au km^2 est parmi les plus fortes de la planète. Comparativement à la Chine et à l'Inde, certaines parties de la région de l'Asie du Sud-Est connaissent des niveaux de peuplement moins spectaculaires. De manière générale, la répartition de la population asiatique est très irrégulière, ce qui amène à relativiser la densité moyenne de la région. Comme partout ailleurs dans le monde, la population asiatique tend de plus en plus à se concentrer dans les villes, même si l'urbanisation est encore loin d'atteindre les niveaux qu'on trouve en Occident. En effet, seul un Asiatique sur deux vit en ville, proportion en augmentation rapide et constante. La statistique régionale cache d'importantes disparités locales : près de 80 % de la population japonaise est citadine, contre à peine 30 % de la population indienne. La spécificité des villes asiatiques tient surtout à leur immensité : Tokyo est ainsi l'agglomération la plus peuplée au monde avec 35 millions d'habitants.

2. Des retombées économiques évidentes

Cette démographie caractérisée par la profusion en moyens humains constitue pour l'Asie du Sud et de l'Est un formidable levier de croissance économique. En effet, disposer d'une population nombreuse permet d'offrir aux entreprises nationales une main-d'œuvre disponible et toujours renouvelable et présente un grand attrait pour les investisseurs étrangers : le grand nombre de travailleurs potentiels attise la concurrence et tend à tirer les salaires vers le bas, ce qui rend la main-d'œuvre asiatique particulièrement compétitive par rapport à celle d'autres régions du monde, où il existe revendications et augmentations de salaire. Par ailleurs, le fait que près de la moitié de l'humanité se concentre en Asie élève cette région au rang du marché le plus prometteur au monde, avec des milliards de consommateurs potentiels pour les entreprises du monde entier.

II. Une économie dynamique

1. Une région de forte croissance

Depuis le début des années 2000, l'Asie du Sud et de l'Est s'est imposée comme la région du monde qui connaît les plus forts taux de croissance économique. Pendant plusieurs années, la Chine, la tête de pont régionale, a ainsi connu une croissance économique dépassant les 10 % de son PIB, ce qui lui a permis de ravir au Japon le statut de deuxième économie mondiale. Le Japon, qui connaît une croissance beaucoup plus faible, car c'est un pays déjà très développé, est sans conteste le deuxième pôle majeur de l'économie asiatique qu'il contribue à tirer vers le haut par la spécialisation de ses entreprises dans les secteurs à très forte valeur ajoutée. C'est d'ailleurs ce pays qui, dès les années 1950, a enclenché le réveil économique de l'Asie. Grâce à sa croissance économique fulgurante, le Japon a progressivement permis à ses voisins de se développer : d'abord les pays appelés les « Dragons » (Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong) et plus récemment des pays comme les Philippines ou l'Indonésie. Tous bénéficient de la sous-traitance mise en place par les entreprises japonaises. Enfin, l'Inde s'impose aux côtés de la Chine comme l'une des économies émergentes les plus prometteuses de la région, notamment dans le secteur tertiaire.

2. Un pôle majeur de la mondialisation

De plus en plus riche et dynamique, l'Asie du Sud et de l'Est s'affirme désormais comme un pôle incontournable des échanges économiques mondiaux. En effet, de nombreuses entreprises du monde entier – attirées par une main-d'œuvre bon marché – y ont implanté leurs unités de production. L'Asie est donc devenue le véritable « atelier du monde », qui produit l'essentiel de ce que l'on consomme partout ailleurs. L'intense activité des nombreux grands ports de commerce situés tout le long du littoral asiatique

montrent l'intensité des échanges de marchandises entre l'Asie et le reste du monde. Par ailleurs, les grandes FTN occidentales cherchent toutes à s'implanter en Asie, et notamment en Chine, afin de capter ce potentiel de nouveaux consommateurs que sont les classes moyennes des pays émergents. En raison de leur poids démographique à l'échelle de tout le continent, ces classes moyennes représentent un marché des plus prometteurs. Dorénavant, l'Asie voit de plus en plus se développer ses propres FTN qui, sur le modèle de celles du Japon, investissent sur tous les continents.

III. Des défis à surmonter

1. Vers une crise démographique ?

La démographie, au cœur de la réussite économique de l'Asie du Sud et de l'Est, pourrait bien un moment donné finir par constituer un obstacle, et être amenée, dans les décennies à venir, à faire face à des défis majeurs. Il faut compter avec le ralentissement de la fécondité qui découle fort logiquement de l'élévation du niveau de vie, et qui est promu par la politique de l'enfant unique pratiquée par la Chine. Or, ce ralentissement des naissances déjà bien enclenché, couplé à l'amélioration des conditions de vie liée à l'enrichissement de la région, se traduit par le vieillissement de la population : on fait moins d'enfants tout en vivant plus longtemps. À terme va se poser le problème du financement de la dépendance des personnes âgées, d'une partie de la population toujours plus nombreuse, par une population active dont les effectifs sont appelés à diminuer. Le problème est accentué par le déficit de femmes dont souffre l'Asie et qui résulte, pour des raisons socioculturelles, de la sélection que les parents font sur leur progéniture, préférant souvent avoir un garçon plutôt qu'une fille. Les hommes, majoritaires en nombre, se trouvent dans l'impossibilité de trouver une femme et ce déséquilibre affecte négativement la fécondité.

2. Des inégalités persistantes

Cette évolution des sociétés asiatiques n'a cependant rien d'original, puisque le phénomène est déjà connu en Occident. En revanche, ce qui fait la différence, c'est que l'Asie risque de voir se créer un profond déséquilibre par le vieillissement de sa population, avant même d'avoir atteint les niveaux de développement lui permettant d'y faire face. Les chiffres affolants de la croissance économique asiatique ne doivent pas faire illusion. Ils recouvrent des réalités très contrastées et l'enrichissement de quelques-uns ne signifie pas l'amélioration des conditions de vie de tous. Comme toutes les régions émergentes, l'Asie se caractérise par des niveaux d'inégalités particulièrement élevés. Ces inégalités se repèrent d'abord entre pays : Singapour, le Japon ou la Corée du Sud sont des pays riches et développés économiquement côtoyant des pays d'une extrême

pauvreté comme la Corée du Nord. En position intermédiaire, la Chine ou l'Inde, en plein essor économique, connaissent aussi de très fortes inégalités sociales. Une petite classe de nouveaux riches cohabite avec une masse considérable qui reste globalement très pauvre. Une situation qui recèle évidemment un risque d'explosion sociale qui pourrait remettre en cause le développement économique de la région.

Conclusion

L'Asie du Sud et de l'Est est la région du monde actuellement la plus dynamique sur le plan économique. Elle a su s'imposer en quelques années comme un pôle incontournable de la mondialisation. Cette réussite, elle la doit notamment à son exceptionnel potentiel démographique, impliquant pour certains pays d'innombrables défis à relever et qui, à défaut d'être gérés convenablement et à temps, pourraient bien faire virer le miracle asiatique au mirage.

Liban, mai 2013, séries ES et L

Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

▶ Comprendre la question

Le sujet proposé reprend à l'identique l'intitulé du programme. Il ne pose donc guère de problème de compréhension. Il s'agit de se livrer à une comparaison d'ordre principalement géopolitique entre la Chine et le Japon, en situant cette comparaison à deux échelles : les concurrences régionales entre les deux pays, et leurs ambitions à l'échelle mondiale. Les deux aspects sont bien sûr liés, mais chacun possède ses logiques propres.

▶ Procéder par étapes

Face à un tel sujet, cherchez à dégager une problématique qui parvienne à réunir en une seule question les enjeux soulevés par les deux échelles d'analyse. Demandez-vous, par exemple, si les ambitions mondiales respectives du Japon et de la Chine ne sont pas la cause principale de leurs concurrences régionales, ou au contraire si ces dernières ne constituent pas un frein à l'expression de leurs ambitions mondiales.
En ce qui concerne le plan, plusieurs options sont possibles. Vous pouvez reprendre celui induit par le sujet, à savoir consacrer une première partie à la concurrence régionale entre Chine et Japon, puis une seconde à leurs ambitions mondiales, éventuellement complétées par une troisième partie synthétique. Vous pouvez aussi choisir de consacrer une première partie à la Chine, étudiée à l'échelle régionale et mondiale, puis une seconde au Japon étudié aux mêmes échelles, ce qui nécessitera d'élaborer une troisième partie qui permettra d'établir la comparaison entre les deux pays.

Introduction

Depuis des siècles, le Japon et la Chine sont à la fois rivaux et interdépendants. Le Japon fait partie de la Triade, et dispose d'un solide modèle démocratique. La Chine est la principale puissance émergente du monde, mais reste une dictature communiste.

Le sujet qui nous est proposé met en parallèle les ambitions de ces deux pays et la concurrence qu'ils se livrent, laissant entendre que les deux sont liées. Les deux pays cherchent en effet à avoir un rayonnement mondial, ce qui attise les concurrences à l'échelle régionale. Toutefois, on devra aussi s'interroger sur la possible coopération sino-japonaise. Pourquoi forcément envisager que les ambitions à l'échelle mondiale de ces deux puissances entraînent des tensions dans leurs relations à l'échelle régionale ? Quels sont les atouts respectifs dont elles disposent pour concrétiser ces ambitions ? L'ascension de l'un signifie-t-elle nécessairement le déclassement de l'autre, ou peut-on envisager une dynamique réciproque ?

Autant de questions auxquelles nous chercherons à répondre, en étudiant la rivalité qui oppose la Chine au Japon sur le plan régional, puis la concurrence planétaire que ces pays se livrent. On terminera en montrant que les difficultés auxquelles les deux pays sont confrontés devraient les inciter davantage à la coopération.

I. Deux États en concurrence pour le leadership en Asie orientale

1. Le Japon : une puissance ancienne qui tient à maintenir son rang

Le Japon s'est imposé de longue date comme le pays phare de l'Asie orientale. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est le premier à se relever et à rejoindre le groupe des grands pays industrialisés. On parle alors du « miracle japonais » et on pensait que le pays allait dépasser les États-Unis. Autant de spéculations qui ne sont pas sans rappeler les discours actuels à propos de l'émergence de la Chine. À l'échelle régionale, le Japon est à l'origine du décollage économique de l'Asie orientale, en menant une politique active de développement de sa croissance. Par ses investissements et ses délocalisations industrielles, il provoque le décollage économique des pays voisins. Il est la principale source d'IDE dans la région et le premier investisseur en Chine. En ce sens, il contribue largement à l'émergence chinoise – ce qui relativise l'idée d'une inéluctable concurrence entre les deux pays. Son modèle de développement économique, selon le principe du « vol d'oies sauvages », est suivi par les Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (NPIA : Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong Kong) et s'amorcent pour ceux qu'on appelle les « Bébés Tigres », comme les Philippines ou le Vietnam. L'État japonais a soutenu cette croissance, grâce à l'action du METI, le ministère de l'Économie du Commerce et de l'Industrie. Le Japon urbain, sa mégalopole (près de

35 millions d'habitants), avec pour centre Tokyo, ville mondiale de 29 millions d'habitants, est un modèle pour la mégalopole en formation sur la côte orientale de la Chine et en fait un centre incontournable sur les grands axes de communications de la région.

2. La Chine : une puissance émergente ambitieuse

La Chine opère son décollage économique plus tard que le Japon, en 1978, lorsque le gouvernement de Deng Xiaoping décide d'ouvrir le pays à l'économie de marché et de créer quatre zones économiques spéciales (ZES) pour y attirer les investisseurs occidentaux. D'autres zones de production sont ensuite créées le long du littoral pacifique. Les choix qui sont alors réalisés ont conduit à l'extraversion économique actuelle de la Chine. Sa façade maritime est devenue une interface majeure de l'espace mondial grâce à ses nombreux et puissants ports de commerce par lesquels transitent des matières premières du monde entier et les produits manufacturés des usines chinoises. Mais, au contraire du Japon dont la domination régionale repose principalement sur l'économie, la Chine n'hésite pas à matérialiser sa nouvelle puissance par la force armée. Le réarmement du pays et surtout le déploiement de sa flotte dans l'ensemble de la région démontrent ses ambitions nouvelles de domination régionale. La Chine a conclu de nombreux accords de coopération économique ou militaire avec d'autres pays asiatiques, afin de s'assurer d'un réseau d'alliés (voire de vassaux) pour contrebalancer dans la région le poids du Japon, mais aussi celui de l'Inde.

II. Deux puissances aux ambitions mondiales

1. Le Japon : une grande puissance incomplète

Le Japon est le seul pays asiatique à appartenir à la Triade. Son PIB de 5 855 000 millions de dollars a, certes, été dépassé par celui de la Chine, mais il reste en 3e position mondiale. Rapporté au nombre d'habitants (127 millions), il est dix fois supérieur à celui de son voisin chinois. Son IDH de 0,9 est l'un des plus forts au monde, ce qui témoigne d'un niveau de développement très important. Le Japon participe à toutes les organisations internationales regroupant les grands pays industrialisés, comme le G8, le G20 ou l'OCDE. Les facteurs de ce rayonnement économique mondial sont nombreux. Il possède une grande avance technologique dans le domaine de la téléphonie et de l'informatique. La puissance financière de sa capitale est révélée par le rôle de sa Bourse, le Tokyo Stock Exchange. La mégalopole japonaise dans toute son étendue est l'ensemble urbain le plus dense et le plus peuplé au monde, avec 105 millions d'habitants. Mais si le Japon est un géant dans le monde par sa puissance économique, il demeure un nain sur le plan géopolitique. Ne disposant ni de l'arme nucléaire ni d'une armée puissante, et ne jouant qu'un rôle secondaire au sein de l'ONU, ce n'est pas un pays qui

compte dans le règlement des grandes affaires internationales. La Chine, au contraire, dispose d'un droit de veto à l'ONU, et se fait respecter par les Grands de ce monde. Ce qui inquiète au plus haut point les autorités japonaises qui envisagent de recourir à une révision constitutionnelle, afin de renoncer au pacifisme et se doter d'une armée digne de ce nom. Le Japon revendique par ailleurs un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. Autant d'ambitions qui visent à compléter l'incontestable rayonnement économique de ce pays par l'établissement d'un réel pouvoir géopolitique.

Sur le plan culturel, contrairement à la Chine, le Japon bénéficie d'une image positive vis-à-vis du reste du monde, comme en témoigne le succès de sa culture populaire ou « J Pop » (mangas, dessins animés, etc...).

2. La Chine : une ascension fulgurante

Depuis son entrée dans l'OMC en 2001, la Chine émerge sur la scène internationale de façon spectaculaire. Elle est désormais la première puissance industrielle au monde en volume de production, et ses exportations ont été multipliées par cinq en trente ans. Son PIB de 8 939 milliards de dollars est en 2e position mondiale. Le pays s'attaque par ailleurs à de nouveaux défis au service de son économie : mise en valeur et maîtrise de son territoire, notamment à l'Ouest, où se trouvent de nombreuses ressources comme les « terres rares » (minerais rares servant aux produits de haute technologie), ou encore avec la construction du barrage des Trois-Gorges. De grands investissements sont réalisés dans la course à l'espace, la production automobile et celle de biens de haute technologie, afin de rivaliser avec les grandes puissances occidentales dans ces secteurs prestigieux. Sur le plan géopolitique, la Chine dispose de longue date de solides atouts : c'est l'un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations unies, disposant de l'arme nucléaire, et son armée est la plus nombreuse au monde. Mais elle aurait beaucoup à gagner à s'inspirer de la politique menée par le Japon après 1945 pour améliorer son image qui demeure globalement négative dans le reste du monde, en raison de son agressivité à l'égard de ses voisins, mais aussi du fait de son système politique répressif. Sans oublier que les productions chinoises demeurent associées à l'idée de produits bas de gamme, voire à de vulgaires contrefaçons. Si l'ascension de la Chine a été fort rapide, il lui reste fort à faire pour en consolider les fondements et l'installer dans la durée.

III. Deux puissances fragiles ?

1. Les défis de la Chine et du Japon

Le Japon est l'État le plus endetté au monde : jusqu'à 200 % de son PIB, et on note un essoufflement de certaines de ses entreprises, notamment automobiles. Très fortement

lié à l'économie américaine, le pays a été frappé de plein fouet par la crise depuis 2008, et la concurrence de la Chine se fait de plus en plus sentir. Le modèle social japonais est en cause et crée un malaise chez certains jeunes parmi lesquels on note un inquiétant taux de suicide. Avec un très faible taux de fécondité (1,4 enfant par femme), le vieillissement s'accélère et le Japon risque de perdre un million d'habitants par an vers 2020, d'autant plus qu'il reste fermé à l'immigration pour des raisons culturelles. Le Japon connaît aussi vis-à-vis du reste du monde une perte de confiance dans l'infaillibilité de son modèle, comme l'a montré en 2011 la catastrophe de Fukushima et sa gestion chaotique par le gouvernement.
La Chine quant à elle reste une puissance en voie de développement. L'importance de son PIB cache en réalité d'importantes disparités car environ 150 millions de personnes appartiennent aux classes moyennes et supérieures, alors que le reste de la population, notamment celle des campagnes, est restée très pauvre. Par ailleurs, la politique de l'enfant unique risque de conduire au vieillissement accéléré de la population, ce qui va poser de graves problèmes au pays : comment financer les soins et les besoins des retraités qui seront plus nombreux que les actifs ?

2. La nécessaire coopération sino-japonaise

Tous ces défis auxquels sont et seront de plus en plus confrontés la Chine et le Japon devraient les inciter à envisager des formes de coopération mutuelle. Si les rivalités géopolitiques demeurent fortes et rendent peu probable une entente à brève échéance, il n'en est pas de même dans le domaine économique. En effet, les économies chinoises et japonaises sont plus complémentaires que concurrentes. Le Japon produit surtout des services et des biens haut de gamme, tandis que la Chine produit massivement des produits à faible valeur ajoutée. Ils ont donc tout intérêt à travailler ensemble en jouant sur leurs complémentarités, ce qui est déjà largement le cas lorsqu'on observe l'importance des investissements japonais en Chine. Qui sait si ce rapprochement économique, comme jadis celui de la France et de l'Allemagne autour du charbon et de l'acier, n'annonce pas une détente géopolitique entre les deux pays ?

Conclusion

Pays fort différents, ne serait-ce que par leur superficie, leur géographie et leur démographie, la Chine et le Japon ont derrière eux une longue histoire conflictuelle qui explique la méfiance qu'ils éprouvent l'un à l'égard de l'autre. Il faut dire que le « réveil » chinois de ces dernières décennies est venu remettre en question la domination qui semblait incontestable du Japon sur l'Asie orientale. Désormais, Chine et Japon rivalisent non seulement pour dominer l'Asie, mais également pour s'imposer comme les puissances de référence dans cette région du monde.

Amérique du Nord, mai 2013, séries ES et L

Montrez que ces deux documents permettent de présenter la concurrence régionale Japon-Chine. Quels aspects de cette concurrence ne font-ils pas apparaître ?

Document 1

Le face-à-face Chine-Japon

S'agissant de la construction régionale, [les conceptions de la Chine et du Japon] sont opposées : pour la Chine, son périmètre devrait être celui de l'Asean+3 alors que le Japon milite pour l'Asean+6, qui inclut l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande [...] La raison du désaccord est évidente. La Chine préfère le cadre de l'Asean+3, où son influence est plus forte ; le Japon privilégie au contraire Asean+6 car les liens étroits qu'il a tissés avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et plus récemment l'Inde, lui permettraient d'établir « un arc de la démocratie » en rempart contre les ambitions chinoises. L'accès aux ressources, vital pour chacun de deux pays, les oppose aussi violemment. Pour les hydrocarbures par exemple, deux différends les ont déjà opposés. Outre le contentieux territorial sur l'archipel Senkaku/Diaoyu-tai, un désaccord les sépare sur leurs frontières maritimes et donc sur la propriété des ressources halieutiques (produits de la mer) ou énergétiques de certaines zones, notamment les gisements pétroliers et gaziers situés en mer de Chine orientale. Ils s'étaient déjà longuement affrontés par Russie interposée sur le tracé du pipeline acheminant le pétrole sibérien vers la région Asie Pacifique.

Source : d'après C. Meyer, *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?*, Nouveaux débats, Presses de Sciences Po, 2010.

Document 2

Aspects géopolitiques de l'Asie du Sud et de l'Est

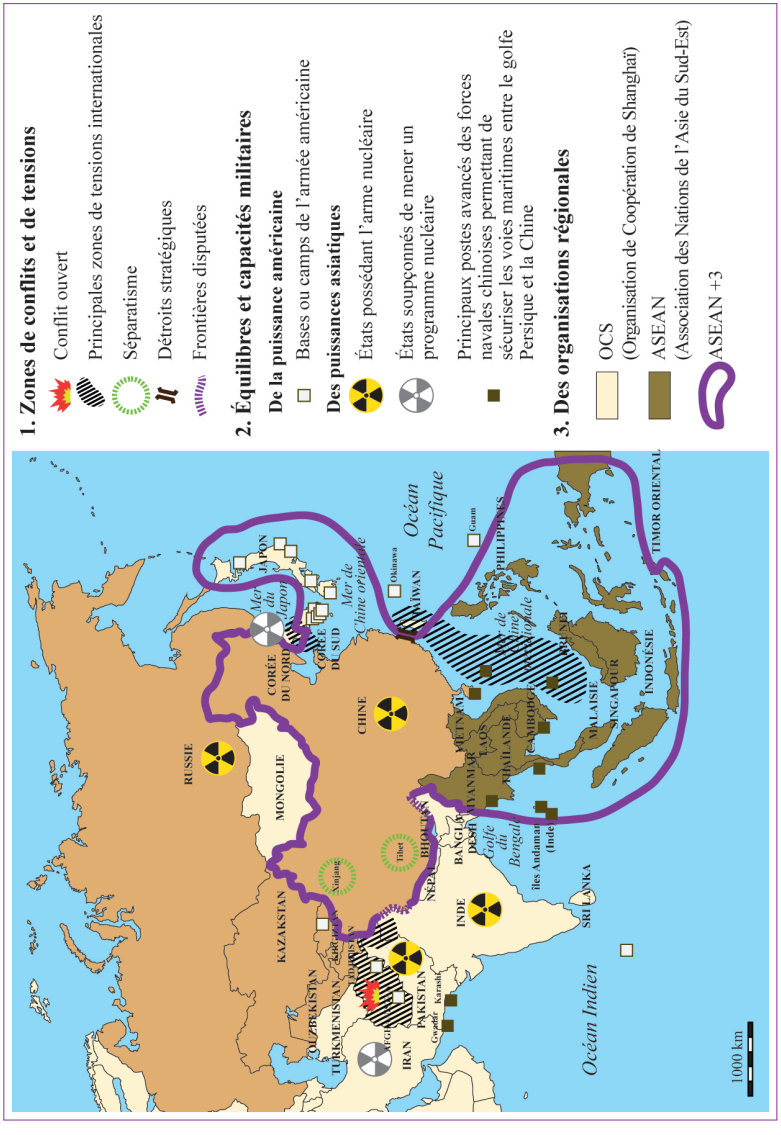

Source : d'après « La Chine et la nouvelle Asie », *Questions internationales* n° 48, La Documentation française, mars-avril 2011.

▶ Comprendre la question

Le sujet porte sur la rivalité entre le Japon et la Chine, et plus précisément sur les concurrences régionales entre ces pays qui cherchent tous deux à exercer leur domination sur le reste de l'Asie orientale. Cette concurrence s'exprime sous plusieurs aspects qu'il vous faudra exposer. Le sujet mentionne que certains de ces aspects n'apparaissent pas dans les documents, ce qui doit vous amenez à faire appel à vos connaissances et à exercer un regard critique sur les documents.

▶ Procéder par étapes

Après avoir posé au brouillon l'ensemble de vos connaissances de cours, il faut vous lancer dans la lecture attentive, stylo en main, des deux documents. L'objectif est de relever tous les aspects de la concurrence sino-japonaise qui y figurent. Une fois ce travail d'analyse et de collecte accompli, comparez ces données avec celles issues de votre travail initial de remémoration du cours, afin de déterminer ce que vous pouvez ajouter pour traiter de la question. Il ne vous reste plus qu'à élaborer un plan, qui reprendra un aspect de la concurrence sino-japonaise dans chacune des parties.

Introduction

La Chine et le Japon s'imposent aujourd'hui, avec l'Inde, comme les deux principales puissances dominantes en Asie orientale. Cette situation ne manque pas de susciter des tensions entre les deux pays, chacun jouant de la concurrence avec l'autre.
Pour étudier les différentes facettes de cette rivalité entre les deux puissances d'Asie orientale, nous disposons de deux documents. Le premier est un extrait d'un ouvrage scientifique paru en France en 2010, de C. Meyer, un universitaire français. Le second document est une carte tirée de la revue *Questions internationales*, qui porte sur les tensions géopolitiques en Asie. En confrontant nos connaissances sur le sujet aux deux documents, nous allons montrer comment ils permettent d'éclairer la rivalité sino-japonaise, et en quoi ils ne suffisent pas à en démontrer tous les enjeux.
On montrera d'abord que la rivalité entre la Chine et le Japon s'exerce sur le plan économique. On verra ensuite qu'elle a des répercussions géopolitiques, puis on insistera sur les fondements historiques de cette rivalité qui, bien qu'ils ne soient pas explicitement mentionnés, expliquent ce qui opposent les deux pays.

I. Une rivalité économique accrue

L'émergence fulgurante de la Chine est avant tout économique. Son enrichissement rapide depuis les années 1980 lui a permis de dépasser le Japon, et de prendre le 2e rang de l'économie mondiale, derrière les États-Unis. Le document 1 évoque la rivalité entre les deux pays, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources (pétrole, gaz) vitales au fonctionnement de leur économie respective. La Chine, particulièrement, a d'énormes besoins énergétiques et en matières premières afin de pourvoir à sa très forte activité industrielle. Le document 2 ne nous informe qu'indirectement sur ce qui met les deux pays en concurrence. On y relève qu'il n'existe aucune organisation de coopération économique intègrant à la fois la Chine et le Japon, chacun des pays ayant développé sa propre politique de coopération économique sur le plan régional. La localisation des bases maritimes chinoises le long du littoral asiatique ne doit également rien au hasard : elles constituent autant d'étapes situées sur la route qui relie la Chine au Moyen-Orient et à l'Afrique, deux des principaux réservoirs de matières premières de l'économie chinoise. Mais ces bases suscitent l'inquiétude de certains pays asiatiques qui y voient des avant-postes de l'expansionnisme régional de Pékin.

II. Une rivalité géopolitique qui en découle largement

Les rivalités économiques sont la principale source d'oppositions géopolitiques entre les deux pays dont l'un, la Chine, possède l'arme nucléaire (document 1). En effet, la plupart des nombreux différents frontaliers entre la Chine et le Japon, notamment en

mer, s'expliquent par leur volonté respective de contrôler des portions de territoires potentiellement riches en matières premières : « un désaccord les sépare sur leurs frontières maritimes et donc sur la propriété des ressources halieutiques ou énergétiques de certaines zones ». Cette double rivalité, économique et géopolitique, se traduit par des divergences dans la manière de concevoir la coopération régionale (document 1). Alors que le Japon promeut une large alliance étendue aux démocraties du Pacifique dont elle est « philosophiquement » et géostratégiquement proche (Australie, Nouvelle-Zélande), la Chine privilégie pour sa part une alliance resserrée autour de pays qu'elle contrôle largement en sous-main, comme la Corée du Nord ou la Birmanie. C'est dans cette logique que la Chine a créé l'Organisation de coopération de Shanghai, l'alliance avec la Russie présentant pour Pékin l'intérêt de faire contrepoids à la fois au Japon et à l'Inde.

III. Les origines historiques du différend sino-japonais

On ne saurait comprendre les tensions entre la Chine et le Japon, sans en revenir à l'histoire tourmentée de leurs relations. Depuis le siècle dernier, les deux pays s'opposent pour des questions mémorielles, l'expansionnisme brutal du Japon durant la première moitié du XXe siècle ayant profondément marqué la Chine, mais également de nombreux pays asiatiques comme la Corée. La Chine s'appuie sur l'image traumatisante qu'a laissée le Japon dans la région pour y obtenir des soutiens. Par ailleurs, une vingtaine d'années après, les stigmates de la guerre froide demeurent très présents, notamment avec le maintien de la partition de la Corée en deux pays dont l'un, étroitement lié à la Chine, n'a pas renoncé au stalinisme. Plus généralement, la rivalité sino-japonaise reflète l'époque où la Chine (toujours officiellement communiste de nos jours) s'opposait au Japon, placé de fait sous tutelle américaine après sa défaite en 1945. Quant à l'ASEAN, elle a été créée durant la guerre froide à la demande des Américains pour contrebalancer l'avancée du communisme en Asie. On comprend dans ces conditions pourquoi la Chine ne veut pas directement y participer.

Conclusion

Ainsi, les deux documents présentent l'intérêt de condenser les différentes formes que prend la rivalité sino-japonaise en ce début de XXIe siècle. La concurrence entre les deux pays, sur les plans économique et géopolitique, ne peut cependant être abordée qu'avec le recul historique qui permet de saisir les origines anciennes de la situation actuelle.

Sujet 22, analyse de documents

Sujet zéro du ministère, février 2014, série S

À partir de l'analyse des deux documents, montrez que le Japon et la Chine sont deux États concurrents sur le plan géopolitique en Asie de l'Est. En confrontant les deux documents, expliquez la complexité des relations économiques entre ces deux États.

Document 1

Le conflit territorial entre le Japon et la Chine en Asie de l'Est

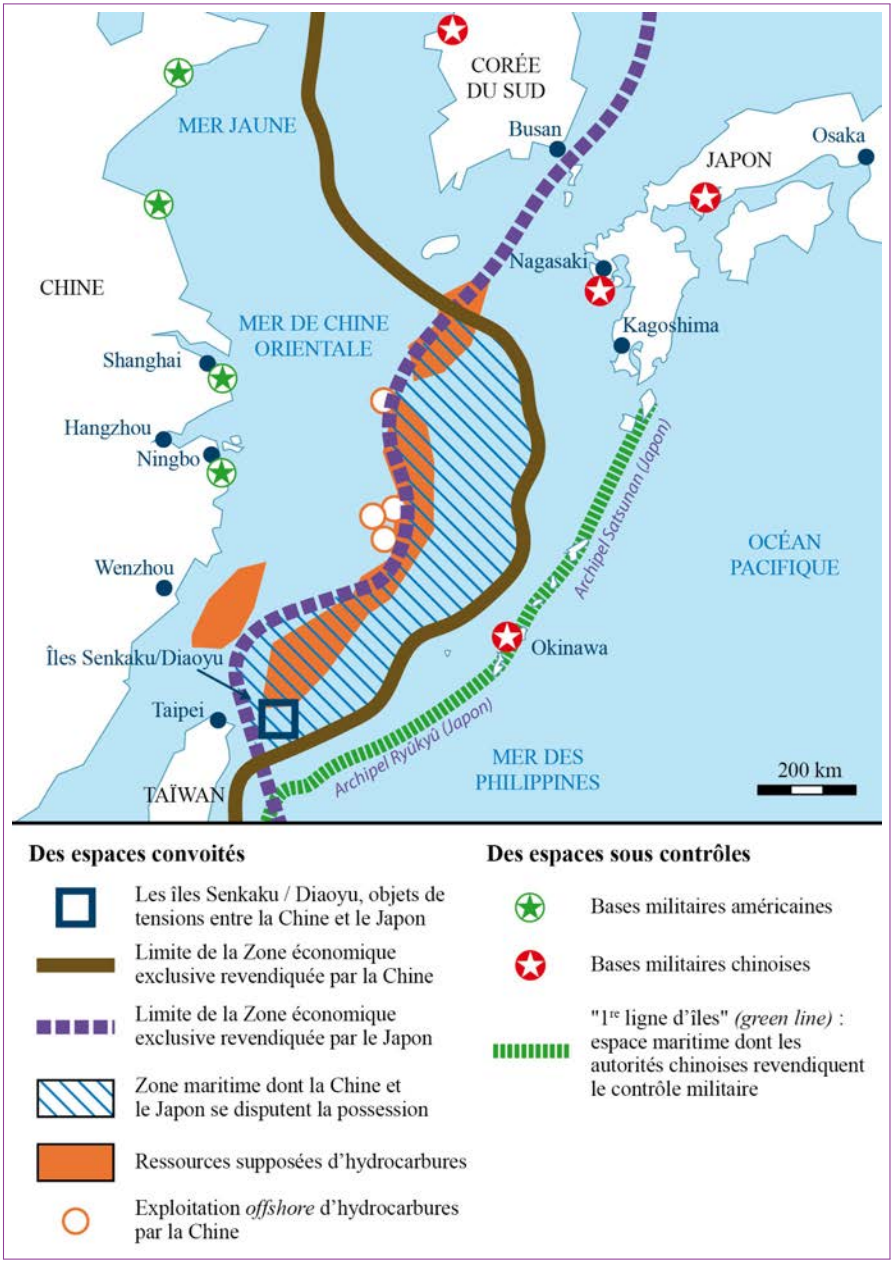

Sources : www.diploweb.com, www.thediplomat.com.

Document 2

Les relations Chine-Japon vues par le dessinateur indien Paresh

Sources : Dessin publié dans un journal de Dubai, puis dans *Le Monde* en 2013, *The Economist/Courrier international*, 2012.

▶ Comprendre la question

Comme toujours lorsque deux documents sont à analyser, il importe de ne pas se contenter d'analyser l'un puis l'autre séparément, mais au contraire de garder toujours présente à l'esprit la question du lien entre les deux. C'est ici d'autant plus compliqué que les deux documents n'ont pas du tout la même nature : le premier se veut neutre et scientifique alors que le second se veut plus engagé et humoristique tout à la fois. En gardant présent à l'esprit cette différence fondamentale, il faut donc articuler l'analyse des deux documents pour montrer comment le second permet de nuancer le premier.

Introduction

L'histoire de l'Asie orientale est faite d'une succession de périodes au cours desquelles tantôt le Japon, tantôt la Chine imposaient leur domination sur la région. La singularité de ce début de XXIe siècle c'est que, pour la première fois, la Chine et le Japon semblent devoir exercer leur puissance sur la région en même temps, ce qui n'est pas sans créer un risque de confrontation.

Les deux documents à notre disposition, qui sont d'une part une carte géopolitique des conflits sino-japonais, et d'autre part une caricature indienne qui illustre la complexité de cette relation, vont nous permettre d'éclairer les ressorts de cette lutte pour la domination régionale en Asie orientale. En partant d'eux, nous allons nous demander si l'émergence de la Chine, qui rattrape à grands pas son retard sur le Japon, doit nécessairement aboutir à un affrontement avec ce dernier, ou si au contraire une forme de cohabitation voire de coopération avec lui est envisageable.

Pour cela, nous expliquerons d'abord les raisons qui poussent la Chine et le Japon à se confronter, avant de montrer que l'interdépendance qui les caractérise peut laisser espérer un règlement pacifique de leurs différends.

I. Une opposition géopolitique ancestrale entre la Chine et le Japon...

Les relations entre la Chine et le Japon sont conflictuelles depuis longtemps. La mémoire de l'expansionnisme nippon et des exactions auxquelles il donna lieu, en Chine notamment (massacres de Nankin, 1937), contribue à les tendre encore aujourd'hui. En effet, le Japon n'a jamais accepté de faire repentance à l'égard de son passé militariste, ce qui explique que la Chine considère qu'il ne le renie pas, voire envisage de le réactualiser. Comme le montre bien le document 1, ce passé guerrier n'a pas laissé que des séquelles mémorielles ; il a également légué des contentieux territoriaux qui demeurent irrésolus, notamment s'agissant des découpages frontaliers, particulièrement en mer.

Les îles Senkaku (que les Chinois appellent Dioyou), sont ainsi revendiquées par les deux pays, qui estiment tous deux qu'elles leur reviennent de droit. La présence supposée d'hydrocarbures dans la zone économique exclusive (ZEE) qui les entoure, ainsi que leur situation stratégique sur les grandes routes maritimes, peut expliquer une telle crispation internationale autour d'îlots a priori sans grand intérêt. Par ailleurs, la présence de bases américaines à Okinawa, au Japon, contribue à la fois à apaiser et à envenimer la situation géopolitique de la région : elle est apaisante dans la mesure où elle dissuade la Chine de s'en prendre au Japon par crainte de représailles ; mais elle est aussi déstabilisante dans la mesure où l'ascension de la Chine tend de plus en plus à la pousser à la confrontation avec les États-Unis et que le Japon pourrait tout naturellement devenir le théâtre de cette confrontation si elle devait advenir.

Il y a donc bien une opposition géopolitique forte ente le Japon et son voisin chinois, dans la mesure où tous deux ont pour ambition d'exercer le leadership régional, et donc à supplanter l'autre. D'où la multiplication des provocations réciproques qui, si elles n'ont pour l'instant pas dégénéré en guerre ouverte, pourraient à terme produire une grave conflagration régionale.

II.... tempérée par une interdépendance économique croissante

On pourrait s'étonner que la rivalité géopolitique décrite par le document 1 n'aboutisse pas à un conflit ouvert entre la Chine et le Japon. Mais le document 2 nous permet précisément de comprendre pourquoi cela n'est pas le cas. Il joue de manière caricaturale sur le caractère paradoxal du couple sino-japonais : si ces deux pays s'opposent sur le plan politique (personnages manifestant leur opposition en haut du dessin), ils entretiennent en fait des relations cordiales sur le plan économique (personnages se serrant la main en bas du dessin). Le message que cherche à faire passer le dessinateur indien à l'origine de cette image est clair : derrière les discours belliqueux de façade, une réelle convergence existe sur le plan économique entre les deux grands d'Asie orientale.

Plus encore, les deux puissances sont devenues interdépendantes : « nous avons besoin l'une de l'autre », ce qui signifie qu'une guerre entre elles est hautement improbable puisqu'elle aboutirait à un désastre pour les deux. Rappelons que cette étroite interdépendance économique entre la Chine et le Japon résulte du modèle japonais de développement dit en « vol d'oies sauvages », qui a consisté à monter progressivement en gamme dans la production nippone tout en délocalisant vers les pays voisins les productions à faible valeur ajoutée.

C'est ainsi que les investisseurs japonais ont été amenés à s'implanter de plus en plus massivement en Chine, au point de créer des liens économiques étroits entre les deux pays dont la coopération est source de croissance économique réciproque. La Chine a besoin des investissements directs à l'étranger (IDE) japonais et les entreprises japonaises ont besoin de la main-d'œuvre à bas coût chinoise. En retour, la Chine a besoin des consommateurs japonais pour écouler une partie de sa tentaculaire production industrielle.

Conclusion

La juxtaposition de ces deux documents montre bien toute la complexité qui caractérise la relation sino-japonaise. Elle permet de comprendre pourquoi, bien que la rivalité géopolitique entre ces deux pays soit forte et même très tendue, elle ne semble pas devoir déboucher sur un conflit ouvert. Car l'économie constitue une forme de « bouclier » qui dissuade les deux protagonistes de faire le pas de trop qui leur serait réciproque-

ment dommageable. Ainsi, le commerce semble devoir jouer en Asie le rôle de garant de la paix, comme ce fut précédemment le cas en Europe où la création de la CECA en 1951 avait contribué par l'interdépendance économique créée à apaiser la relation franco-allemande.

Sujet inédit, séries ES et L

Mumbaï : modernités et égalités.

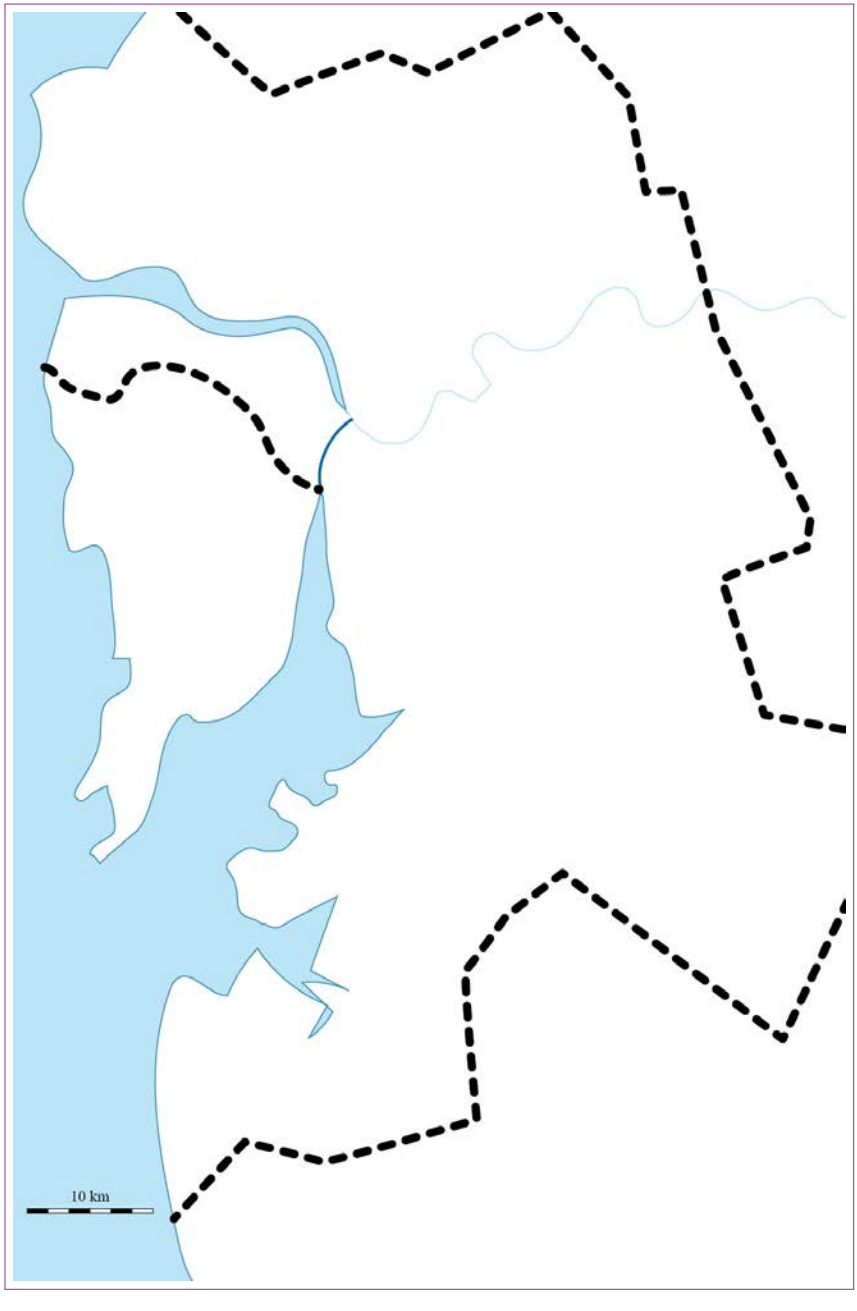

▶ Comprendre la question

Pour réaliser une cartographie de Mumbai, il faut s'évertuer à dégager les deux caractéristiques que sont son inscription dans la modernité d'une part, et la persistance voire l'aggravation des inégalités entre ses habitants et ses différents quartiers d'autre part. Un lien de cause à effet existe entre ces deux phénomènes, l'insertion de la métropole indienne dans la mondialisation continuant à attirer une masse de déshérités qui vivent en marge de la richesse.

Il est essentiel de proposer une vision dynamique de la ville, de ne pas seulement en représenter les différents quartiers, mais de mettre en évidence les évolutions qui en modifient constamment le paysage. Ces évolutions sont liées à la croissance démographique qui provoque un étalement de l'habitat informel (*slums*), mais aussi la réalisation de grands projets architecturaux modernistes. Les différences dans l'habitat recoupent les fortes inégalités d'une ville où la modernité des buildings rutilants flirte avec la misère des bidonvilles surpeuplés.

Légende

I. Une ville moderne ouverte sur le monde

- Quartiers d'affaires (CBD)
- Aéroports
- Ports
- Studios de cinéma (Bollywood)

II. Une ville en expansion

- Limites administratives de Bombay
- Étalement urbain
- Extension de l'habitat informel
- Pont destiné à relier Mumbai à ses nouveaux quartiers périphériques

III. D'importants contrastes sociaux

- Espaces ruraux (parcs naturels, mangroves, etc.)
- Quartiers riches
- Quartiers des classes moyennes
- Quartiers pauvres (*slums*)
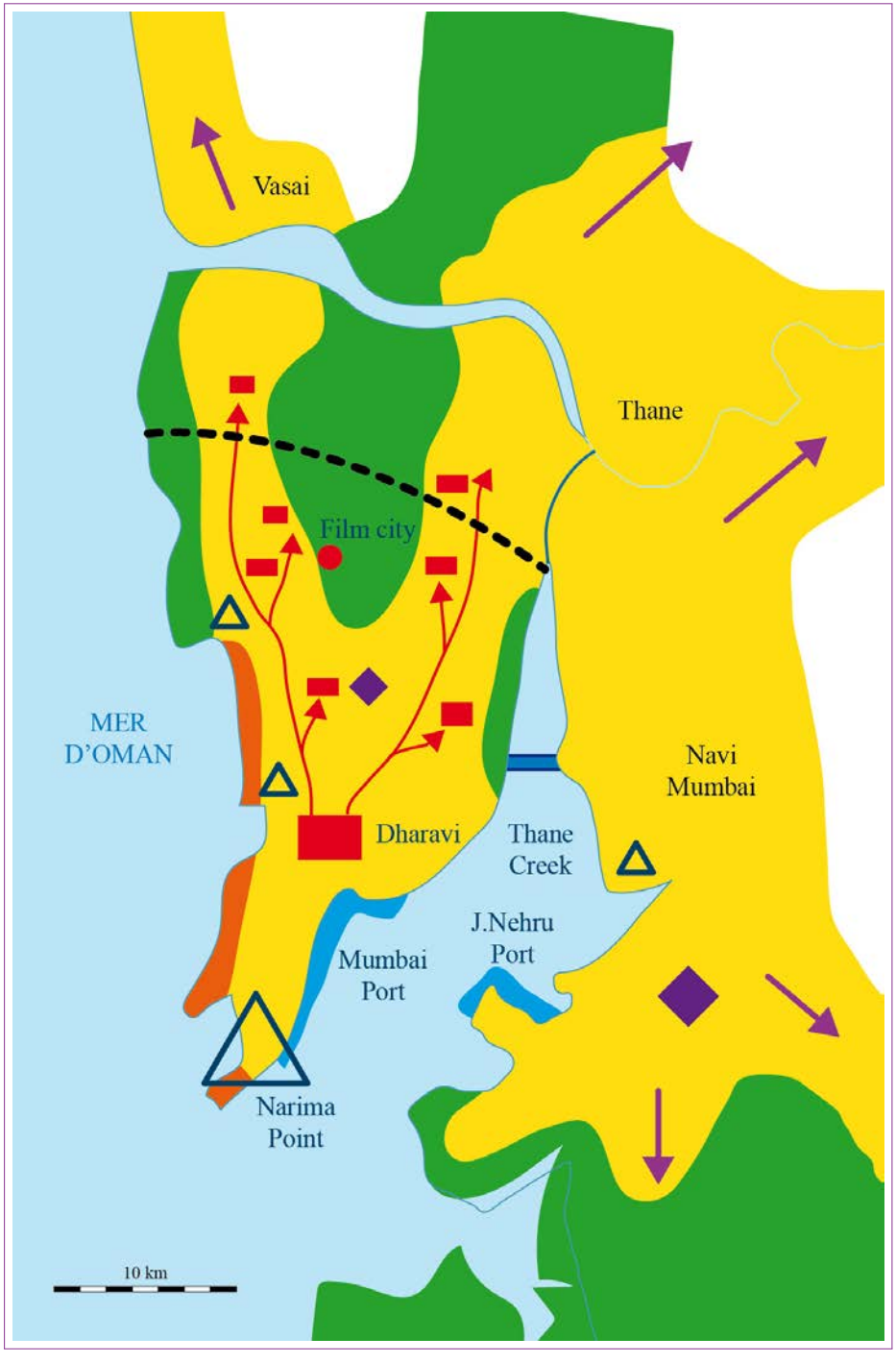
Mumbaï : modernités et égalités